Rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise

2019

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE



La CEB et la responsabilité sociale d'entreprise

GRI 102-11 • 102-19 • 102-46 • 103-2

La CEB étant l'unique banque de développement investie d'une mission exclusivement sociale au niveau européen, ses activités et ses opérations de financement sont naturellement axées sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et, plus largement, sur la durabilité.

■ Approche et gestion de la RSE et de la durabilité au sein de la CEB

Le terme "durabilité" reviendra fréquemment dans le présent rapport, tout comme le terme RSE. Ce dernier s'entend selon la définition donnée par la Commission européenne comme "la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société[1]". Dans la mesure où la CEB a pour mission d'être une banque à vocation sociale, les textes fondateurs mentionnent déjà cet engagement de la Banque en faveur de la durabilité : la CEB doit ainsi "permettre la création d'emplois dans des régions défavorisées, le logement de populations à bas revenus ou la réalisation d'infrastructures sociales" et accorder une attention particulière à l'aide aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux migrants (voir le Statut de la CEB). À des fins d'orientation stratégique à moyen terme, le nouveau Plan de développement 2020-2022 énonce le lien entre visées sociales et durabilité écologique et sociale (voir ci-après le paragraphe "Stratégie : le nouveau Plan de développement 2020-2022"). Au niveau opérationnel, la CEB s'est fermement engagée à intégrer la durabilité environnementale dans le cadre de ses financements de projets (voir la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux) et de ses activités internes (voir la Déclaration environnementale de la CEB).

■ Gestion de la durabilité

Outre l'Unité consacrée à la RSE qui intervient dans les domaines intéressant l'ensemble de l'organisation, tels que la notation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le dialogue avec les parties prenantes, la divulgation des informations et la coordination des différentes directions, d'autres équipes de spécialistes de la CEB travaillent sur des aspects plus spécifiques au sein de la Banque :

- *Bureau du Contrôle de la Conformité* : garantit l'intégrité et la transparence dans la conduite de toutes les activités de la CEB, de la lutte contre le blanchiment de capitaux au signalement, en passant par la sécurité des systèmes informatiques.
- *Direction des Services Corporate* : traite les questions liées aux ressources humaines (égalité des sexes, bien-être, etc.) et à la gestion des infrastructures (consommation énergétique des bureaux, gestion des déchets, etc.).
- *Bureau de l'Évaluation* : examine de manière indépendante les projets financés par la CEB afin d'évaluer leur performance sociale et d'en tirer des enseignements en vue d'éclairer les activités futures de la CEB.
- *Direction des Finances* : assure le financement des projets de la Banque dans des conditions concurrentielles, par exemple en émettant les obligations d'inclusion sociale de la CEB.
- *Direction Prêts & Développement social* : aide les emprunteurs à développer leurs projets et à maximiser leur valeur ajoutée sociale.
- *Direction Préparation & Suivi techniques* : accompagne les emprunteurs dans la gestion des aspects techniques tout au long du cycle du projet ; ceci inclut la passation de marchés et le soutien apporté par des experts locaux sous forme d'assistance technique.

■ Reporting sur la durabilité au sein de la CEB (rapports RSE)

La CEB publie des rapports sur la durabilité depuis plus d'une décennie. Dans cette dernière édition du Rapport annuel sur la RSE, la Banque fait de nouveau appel aux "*Normes*" de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance durable (*GRI Standards: Core option*). Celles-ci s'accompagnent d'un *Index GRI* détaillé (disponible en ligne séparément) et sont appuyées par une étude de matérialité approfondie, réalisée en 2019.

Par ailleurs, la Banque communique des informations sur ses obligations d'inclusion sociale par des canaux spécifiques (sous la forme d'un rapport publié 12 mois après l'émission de l'obligation en question), et rend compte des enseignements tirés du suivi et de l'évaluation des projets.

[1] La RSE désigne communément les efforts menés par les organisations pour agir de façon plus durable, dépasser les simples "considérations commerciales", et tenir compte des conséquences de leurs activités sur l'environnement et la société en général. Pour en savoir plus, consultez les informations de la Commission européenne ici (https://ec.europa.eu/growth/industry/sustainability/corporate-social-responsibility_fr).



Sommaire

2 La CEB et la responsabilité sociale d'entreprise

4 Faits marquants en 2019

5 Avant-propos du Gouverneur

6 Évaluations et notations de la durabilité

7 La CEB : une banque de développement à impact social

8 Modèle économique

10 Stratégie : le nouveau Plan de développement 2020-2022

16 L'impact de la CEB sur les groupes les plus vulnérables

17 Approche et expertise

20 Soutien aux groupes vulnérables : quatre études de cas

26 L'impact des activités internes à la CEB

27 Matérialité et participation des parties prenantes

30 Programme relatif à l'égalité femmes-hommes, bien-être et recrutement

33 Contrôle de la conformité

34 La CEB et la passation de marchés

35 L'empreinte environnementale de la CEB

38 Annexe - Index du contenu GRI pour 2019

Faits marquant en 2019

GRI 102-15

Nouveautés de l'année 2019

- Le volume de prêts approuvés par la CEB a atteint € 4 milliards, permettant la réalisation de 46 projets socialement et écologiquement durables.
- La CEB a défini un nouveau Plan de développement qui établit sa stratégie à moyen terme pour la période 2020-2022. En mettant l'accent sur l'impact social, la durabilité et les objectifs de développement durable (ODD), la Banque souligne son positionnement spécifique.
- Le Gouverneur a adopté une "Déclaration environnementale" formalisant l'engagement de la CEB à minimiser sa propre empreinte environnementale et à définir un cadre d'action en la matière.
- La CEB a réalisé une étude de matérialité étendue auprès de nombreuses parties prenantes, à la fois internes et externes, afin de mieux comprendre leurs attentes en matière de durabilité vis-à-vis de la Banque.
- La Banque a financé des actions de lutte contre le changement climatique à hauteur de € 1 milliard, contribuant à éviter l'émission de quelque 130 000 tonnes de CO_2.
- La Banque a émis sa troisième obligation d'inclusion sociale, le total des financements de la CEB provenant de la finance durable passant ainsi à € 1,5 milliard.
- En outre, la CEB a poursuivi le déploiement de son programme relatif à l'égalité femmes-hommes, la mise en place d'un nouveau dispositif de mentorat, de formations et d'initiatives destinées à favoriser le bien-être du personnel, ainsi que la publication de données clés sur le recrutement et les effectifs.

DONNÉES FINANCIÈRES CLÉS À FIN 2019

GRI 102-2 • 102-7 • 102-8 • 201-1

> Projets approuvés
€ 3,98 milliards

> Encours de prêts
€ 15,43 milliards

> Émissions
€ 4,52 milliards

> Prêts décaissés
€ 2,85 milliards

> Capitaux propres
€ 3,09 milliards

> Total du bilan
€ 26,14 milliards

DONNÉES EXTRA-FINANCIÈRES CLÉS À FIN 2019

> Ressources Humaines

206 agents permanents et quatre dirigeants élus (Gouverneur et Vice-Gouverneurs)

33 nationalités

54% de femmes

46% d'hommes

> Empreinte carbone de la CEB

Total des émissions de gaz à effet de serre

865 tonnes

éq. CO_2 ou 4,2 tCO_2/employé

Déplacements professionnels

1 856 156 km (aérien)

187 883 km (ferroviaire)

> Empreinte carbone des projets approuvés (tonnes d'éq.CO_2 par an)

	2017	2018	2019
Émissions absolues des projets approuvés	50 000	70 000	50 000
Réductions d'émissions liées aux projets d'atténuation approuvés	- 60 000	- 170 000	- 130 000

> Financement de l'action pour le climat (en millions d'€)

	2017	2018	2019
Total du financement de l'action pour le climat	323	629	1 037



Avant-propos du Gouverneur

GRI 102-14

J'ai le plaisir de partager avec vous le rapport de la CEB sur la Responsabilité sociale d'entreprise pour l'année 2019. Associé à l'Index GRI - *Global Reporting Initiative*, ce rapport vous donne un aperçu de la manière dont la CEB a contribué au développement durable sur le plan social et environnemental au cours de l'année écoulée.

De par son mandat exclusivement social, la CEB a été et reste fermement engagée dans tous les aspects de la responsabilité sociale, dont la durabilité au sens large du terme, mais aussi la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance, conformément aux normes et pratiques internationales les plus élevées. Outre l'Unité dédiée à la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et le Bureau du Contrôle de la Conformité, toutes les directions de la CEB traitent des questions liées à la RSE et à cet égard se coordonnent entre elles.

Au cours de l'année 2019, nous avons continué à financer des projets à fort contenu social à travers l'Europe et augmenté les décaissements à € 2,8 milliards tout en maintenant un niveau élevé de nouvelles approbations de prêts à € 4 milliards. Notre troisième obligation d'inclusion sociale émise en 2019 a suscité un vif intérêt de la part de la communauté internationale des investisseurs, comme cela avait été le cas les deux années précédentes. Le soutien aux groupes de population les plus vulnérables d'Europe et le renforcement de la cohésion sociale demeurent au cœur de notre activité et de notre mission.

Les préoccupations environnementales ont toujours fait partie de nos critères de sélection et de suivi des projets mais, depuis l'année dernière, elles occupent une place centrale dans notre cadre stratégique et dans nos activités prévisionnelles, opérationnelles et internes. Le Plan de développement de la CEB pour la période 2020-2022 met davantage l'accent sur la durabilité environnementale ainsi que sur la manière de soutenir le plus efficacement possible les pays membres de la CEB dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Dans sa Déclaration environnementale publiée en 2019, la CEB s'est fermement engagée à améliorer ses performances environnementales dans le cadre de son fonctionnement interne, en mettant l'accent sur la réduction de son empreinte carbone par des actions ciblées.

Dans cette optique, il est encourageant de constater que nos efforts continuent d'être reconnus. Cela se reflète au travers de nos évaluations et de nos notations en matière de durabilité : la CEB a reçu le statut de "*Prime*" par ISS ESG et a été classée "*Leader*" par MSCI ESG et "*Outperformer*" par Sustainalytics.

Cela ne peut que renforcer notre détermination à être non seulement *la* banque du développement social en Europe, mais aussi une banque socialement responsable.

Paris, le 2 mars 2020
Rolf WENZEL



Évaluations et notations de la durabilité

GRI 103-2 • 103-3

La CEB est régulièrement notée par des agences de notation extra-financière dont les évaluations reflètent l'importance que la Banque attache aux questions en lien avec la durabilité.

■ Des notations qui confirment les engagements de la CEB en faveur de la durabilité

Depuis plus de dix ans, des agences de notation extra-financière spécialisées dans l'analyse des critères ESG évaluent la gestion et les performances de la CEB dans ces trois domaines. Les acteurs des marchés financiers étant de plus en plus nombreux à tenir compte des critères ESG et à demander des informations et des publications détaillées pour arrêter leurs décisions d'investissement, les normes fixées par les agences de notation en la matière deviennent de plus en plus rigoureuses. Cette situation permet à la CEB de souligner une fois de plus son engagement de longue date en faveur de pratiques responsables sur le plan environnemental et social ainsi qu'en matière de gouvernance.

■ Derniers résultats

La CEB émet régulièrement des obligations sur les marchés de capitaux, essentiellement sous la forme d'obligations d'inclusion sociale (voir le paragraphe "Obligations d'inclusion sociale de la CEB"). Par conséquent, les résultats des processus de notation extra-financière ou ESG touchent directement le modèle économique de la Banque.

La CEB est évaluée par un nombre croissant d'agences de notation, dont plusieurs font directement appel à la participation de la CEB dans le cadre de leur évaluation. Trois de ces notations "non sollicitées" sont présentées ci-dessous à titre d'illustration :

- B-, statut "***Prime***" de la part d'ISS ESG (novembre 2018),
- AA, statut "***Leader***" de la part de MSCI ESG (décembre 2019)[2],
- Statut "***Outperformer***" de la part de Sustainalytics (novembre 2019).



Corporate ESG Performance
Prime
RATED BY ISS ESG

MSCI ESG RATINGS
AA
CCC B BB BBB A AA AAA

SUSTAINALYTICS

"En 2019, nous avons vu l'ESG devenir un sujet de premier plan, en particulier dans le secteur bancaire. À la CEB, nous travaillons avec des agences de notation extra-financière depuis près de dix ans et nos notations constamment élevées sont le signe que l'importance que nous accordons à la durabilité sociale et environnementale est bien comprise et appréciée par nos parties prenantes et le marché au sens large. À l'avenir, nous continuerons à intégrer la dimension ESG dans les activités de la Banque."

Jérôme Hamilius, Directeur de la Direction Coopération Européenne & Stratégie

[2] L'utilisation par la CEB de données provenant de l'agence MSCI ESG Research LLC ou de ses filiales ("MSCI"), ainsi que l'utilisation de logos, marques, marques de service ou noms d'index appartenant à MSCI dans le présent document ne sauraient constituer un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de la CEB par MSCI. Les services et les données fournis par MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations, et sont fournis "tels quels" sans garantie aucune. Les noms et logos de MSCI sont des marques ou des marques de service de MSCI.

La CEB : une banque de développement à impact social



Modèle économique

Identité de la CEB

- **Le mandat social de la CEB est défini dans son "Statut"**
- **Étroite coopération avec le Conseil de l'Europe et respect de ses valeurs**
- **La Banque compte 41 États membres actionnaires[3] avec son propre système de gouvernance (Organisation internationale)**



Les États membres ayant besoin de financer des projets sociaux et durables contactent la CEB

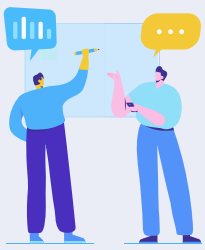
La CEB soumet les projets à des vérifications conformément à son mandat social



Fonctionnement de la CEB

- **Apport de valeur ajoutée :**

- Expérience en matière de projets complexes : contextes institutionnels, culturels, financiers ou techniques difficiles
- Expertise technique interne matérialisée par plus de six décennies d'activité
- Accompagnement, évaluation et suivi rigoureux des projets
- Dons et assistance technique
- Sélection des projets sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance
- Évaluation de l'empreinte carbone des projets



- **Fonctionnement interne conforme aux meilleures pratiques :**

- RSE (ODD, engagement des parties prenantes, suivi des émissions de GES de la CEB), contrôle de la conformité (lutte contre la corruption, éthique, protection des données) et RH (égalité femmes-hommes, certification EDGE, bien-être)
- Reporting et transparence

Offre de la CEB

2019

- 46 nouveaux projets dans 24 pays
- € 1 milliard de prêts au titre des mesures d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique
- € 0,8 milliard en faveur des TPE-PME
- € 0,6 milliard en soutien aux investissements en faveur des infrastructures urbaines et rurales
- € 0,6 milliard pour soutenir la construction et la réhabilitation des infrastructures éducatives
- € 0,5 milliard pour des logements sociaux et abordables
- € 200 millions pour l'intégration des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants
- € 100 millions destinés à des projets de santé
- € 10 millions pour l'achèvement d'un nouvel établissement pénitentiaire



La Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux s'applique tout au long du cycle du projet





- Financements obtenus grâce aux obligations émises sur les marchés internationaux de capitaux, dont les émissions d'inclusion sociale, à des taux concurrentiels pour financer les projets
- Durabilité financière reconnue par les agences de notation de crédit
- Financements attribués à des projets contribuant à la réalisation des ODD et bénéficiant de la valeur ajoutée de la CEB, grâce à un suivi rigoureux des projets



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

[3] Albanie*, Allemagne, Belgique, Bosnie-Herzégovine*, Bulgarie*, Chypre*, Croatie*, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Géorgie*, Grèce, Hongrie*, Irlande, Islande, Italie, Kosovo*, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Macédoine du Nord*, Malte*, Moldova (République de)*, Monténégro*, Norvège, Pays-Bas*, Pologne*, Portugal, République slovaque*, République tchèque*, Roumanie*, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie*, Slovénie*, Suède, Suisse, Turquie*.
Au titre de la solidarité entre ses États membres, la CEB ambitionne de dispenser un appui plus marqué à un groupe de 22 "pays cibles" (signalés par un astérisque).

Stratégie : le nouveau Plan de développement 2020-2022

GRI 102-26

La CEB a défini un Plan de développement établissant sa nouvelle stratégie à moyen terme pour la période 2020-2022. Approuvée à l'unanimité par le Conseil de direction, la nouvelle stratégie de la Banque à moyen terme, axée sur l'impact social, la durabilité et les ODD, souligne son positionnement spécifique sur le marché.

GRI 102-2 • 102-6 • 102-15

Vue d'ensemble



Le rôle de la CEB en tant que seule banque de développement en Europe à être dotée d'un mandat social est au fondement de la réflexion stratégique. Compte tenu du large éventail de questions sociales que l'Europe devra résoudre à moyen terme, l'importance de ce mandat ne peut que s'accroître. À partir de ce positionnement, la CEB a défini trois lignes d'action :

- **Croissance inclusive.** La Banque œuvre à promouvoir l'accès aux opportunités économiques afin d'assurer un avenir prospère pour tous. La CEB vise ainsi à soutenir une croissance inclusive, et notamment les investissements destinés au logement, aux services sociaux, à la santé, à l'éducation, et aux micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME).
- **Soutien aux groupes vulnérables.** La Banque contribue à l'intégration des citoyens les plus vulnérables en répondant à des questions complexes telles que l'égalité femmes-hommes, l'âge, le sans-abrisme, le handicap, le statut de migrant ou l'action d'urgence.
- **Durabilité environnementale.** La Banque promeut la protection de l'environnement, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets en mettant l'accent sur ces aspects dans tous les projets. Le processus de sélection des projets sera renforcé afin de repérer en amont les cas de non-conformité avec l'Accord de Paris sur le climat. Cela signifie que la Banque favorise l'intégration de mesures en lien avec la durabilité environnementale et le climat dans tous les projets à vocation sociale. Cette démarche se traduit par une réduction de l'empreinte carbone des projets en favorisant l'efficacité énergétique en matière de logement, de transport et d'infrastructures sociales.

L'étude de matérialité menée en 2019 (voir le paragraphe "Matérialité et participation des parties prenantes") permet de s'assurer que les trois priorités de la Banque, à savoir la croissance inclusive, le soutien aux groupes vulnérables et la durabilité environnementale, répondent directement aux attentes des parties prenantes.

Dans la mesure où les projets liés aux trois priorités de la Banque sont généralement pilotés par des autorités infranationales qui peuvent éprouver des difficultés à obtenir des financements ou à intégrer les normes de durabilité dans leurs projets, la CEB souhaite mobiliser de façon plus active ces instances régionales et locales en leur proposant des solutions innovantes. L'expérience opérationnelle de la Banque, conjuguée aux dons et à l'assistance technique, peut donner un élan considérable aux projets les plus complexes, par exemple grâce à des prêts à taux bonifiés ou des études d'efficacité énergétique approfondies.

Le Plan de développement anticipe également l'importance croissante de la divulgation et de la transparence de l'information, de la définition et de l'évaluation des effets de la durabilité, ainsi que l'intérêt accru des investisseurs (privés) pour les projets durables. Au cœur de cette évolution figurent les objectifs de développement durable (ODD), que la CEB envisage comme une boussole susceptible d'orienter ses actions.

GRI 102-29 • 102-31 • 203-1

Zoom sur la CEB et les objectifs de développement durable

Le Plan de développement établit un cadre permettant à la CEB d'accompagner ses pays membres dans la réalisation de leurs programmes respectifs en faveur des ODD.
Au niveau stratégique, la CEB donnera la priorité aux dix objectifs clés les plus en phase avec son mandat et ses trois lignes d'action. Ces dix objectifs clés sont présentés dans le schéma ci-dessous.
Au niveau opérationnel, la contribution potentielle de la Banque aux ODD est identifiée lors de l'instruction des projets, puis régulièrement évaluée au niveau du portefeuille dans tous les projets potentiels examinés depuis fin 2019.
La contribution de la Banque aux ODD prioritaires est classée selon les trois catégories suivantes :

- *Alignement sur le mandat social principal de la CEB* : la mission principale de la CEB, qui consiste à réaliser des investissements favorisant la cohésion sociale et l'inclusion en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables de la population, est bien alignée sur deux ODD, à savoir l'ODD 1 (*pas de pauvreté*) et l'ODD 10 (*inégalités réduites*).
- *Questions transversales* : l'ODD 5 (*égalité entre les sexes*) et l'ODD 13 (*lutte contre le changement climatique*) sont examinés dans tous les projets de la CEB. Dans un premier temps, la Banque considère l'inégalité entre les



"Je suis heureux que nous ayons pu intégrer les ODD dans notre plan stratégique pour 2020-2022. Nous avons pris un soin particulier à développer une approche pratique pour sélectionner les nouveaux projets en fonction de leur contribution potentielle aux ODD et à veiller à ce que tous les financements de projets de la CEB soient conformes à l'accord de Paris de 2015 sur le changement climatique. Nous restons pleinement engagés à soutenir tous nos membres dans la réalisation de leurs objectifs en matière de développement durable."

Rolf Wenzel, Gouverneur

sexes comme un désavantage structurel transversal à prendre en compte dans le cadre des aspects sociaux des projets qu'elle finance. Dans un deuxième temps, la CEB évalue tous ses projets sous l'angle de l'action environnementale/climatique (voir la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux de la CEB).

- *D'un point de vue sectoriel*, six ODD trouvent un écho particulier auprès du mandat social de la Banque et de sa longue expérience en matière de promotion de la croissance inclusive et durable : l'ODD 3 (*bonne santé et bien-être*), l'ODD 4 (*éducation de qualité*), l'ODD 6 (eau propre et assainissement), l'ODD 8 (*travail décent et croissance économique*), l'ODD 11 (*villes et communautés durables*) et l'ODD 16 (*paix, justice et institutions efficaces*).

En finançant des projets durables, la CEB entend apporter un appui direct à ses pays membres dans la réalisation des ODD, en mettant plus particulièrement l'accent sur les objectifs prioritaires suivants (directement alignés sur le mandat social de la Banque) :

ODD considérés comme les plus pertinents au regard de l'activité de la CEB

Alignement sur le mandat social de la CEB





Enjeux transversaux, examen préalable de tous les projets de la CEB





Spécifique à un projet, pertinence sectorielle













Pour en savoir plus sur les ODD, veuillez également consulter le Manuel pour la préparation et la mise en œuvre des projets de la CEB, révisé début 2020 afin, entre-autres, d'inclure les ODD.

GRI 102-11 • 102-12

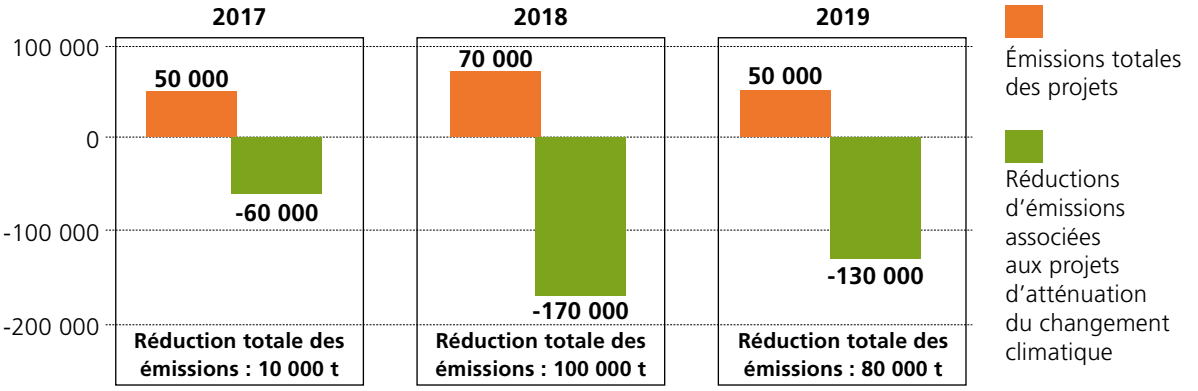
La CEB et le changement climatique

La Banque s'engage à aligner progressivement son portefeuille de projets sur l'*Accord de Paris 2015 relatif au changement climatique* et à améliorer le suivi de la finance verte et du financement de l'action climatique. Le personnel technique de la CEB a examiné les paramètres relatifs au changement climatique (émissions de gaz à effet de serre, contribution à l'atténuation et à l'adaptation) d'une centaine de propositions de projets, dont les 46 prêts approuvés pendant l'année 2019, en s'attachant également à repérer en amont ceux susceptibles de ne pas être en adéquation avec l'Accord de Paris.

Le schéma ci-dessous donne une vue d'ensemble des estimations de l'empreinte carbone du portefeuille de projets approuvés depuis 2017. Les émissions absolues des projets examinés en 2019 sont équivalentes aux niveaux de 2017, correspondant à un "portefeuille social plus uniforme", avec des projets émettant moins de gaz à effet de serre (GES)[4].

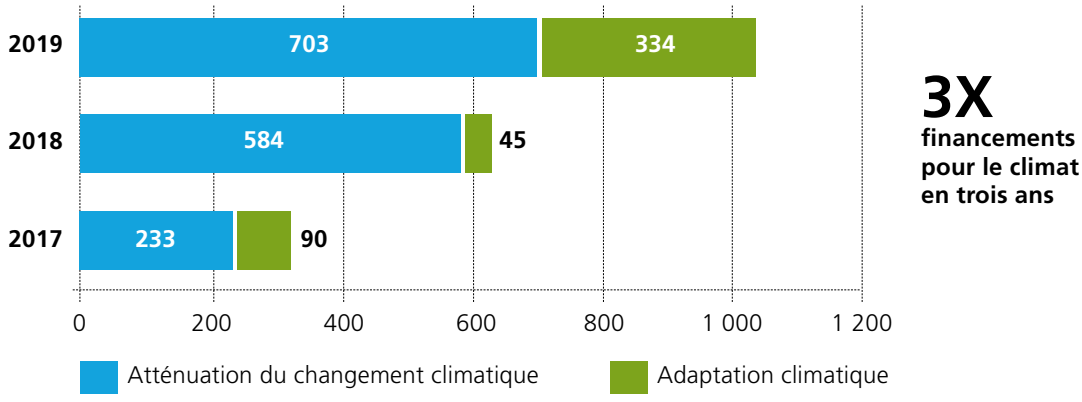
GRI 201-2 • 305-3 • 305-5

Estimation des émissions de gaz à effet de serre des projets approuvés en 2017-2019 (en tonnes d'équivalent CO_2 par an, méthodologie interne de la CEB[5])



Le schéma ci-dessous présente le total des financements de l'action climatique approuvés entre 2017 et 2019, dont le montant atteint un niveau historiquement élevé en 2019, soit € 1 037 millions (€ 703 millions pour l'atténuation et € 334 millions pour l'adaptation). Parmi les 46 projets approuvés, 22 contribuent à l'atténuation du changement climatique (essentiellement sous la forme de gains d'efficacité énergétique permettant une réduction des gaz à effet de serre), et huit présentent un fort potentiel d'adaptation aux effets du changement climatique. Le financement de la résilience au changement climatique a fortement progressé en 2019, grâce à de nouveaux projets destinés à réduire les vulnérabilités face à des scénarios climatiques essentiellement caractérisés par l'accroissement de la pression sur les ressources hydriques ou l'augmentation des inondations.

Financement par la CEB de l'action pour le climat : atténuation et adaptation en 2017-2019 (en millions d'€)



En 2017, le financement climatique (€ 323 millions) représentait 8% du total des projets approuvés. En 2018 et 2019, ce montant s'élevait respectivement à € 629 millions et € 1 037 millions, soit 16% et 26% du total des projets approuvés.

[4] Les projets approuvés en 2018 comptaient une proportion plus importante d'activités agricoles à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre relativement élevées.

[5] Les calculs reposent sur des méthodologies standard (p. ex., le bilan carbone de l'ADEME pour les bâtiments) et comprennent des estimations des émissions liées à la construction, le cas échéant.

"La durabilité environnementale est au cœur du mandat social de la CEB. Ces dernières années, la Banque a constamment renforcé son appui aux projets verts qui contribuent à lutter contre la crise climatique."

Anton Spierenburg, Directeur Adjoint Préparation & Suivi techniques



GRI 102-9 • 102-13

Obligations d'inclusion sociale de la CEB

En 2017, la CEB a lancé sa première obligation d'inclusion sociale, destinée à financer le logement social, l'éducation et les micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME). Depuis, deux nouvelles obligations ont été émises en 2018 et 2019. Leurs produits ont permis de financer des projets à fort impact dans ces secteurs.

Les obligations de la CEB respectent le cadre des Principes applicables aux obligations sociales de l'*International Capital Market Association* (ICMA), connus et appréciés des investisseurs puisque les obligations émises conformément à ces principes satisfont à un socle commun d'exigences. Par exemple, la CEB s'engage à rendre compte des éléments suivants au cours de l'année civile suivant l'année d'émission de l'obligation d'inclusion sociale :

- affectation des produits par secteur, type de projets, etc., et
- impact social (p. ex., bénéficiaires).

La CEB se situe aux avant-postes du marché des obligations sociales. En 2019, la Banque était l'une des premières institutions à utiliser le *Harmonized Framework for Impact Reporting for Social Bonds* (Cadre harmonisé d'établissement de rapports sur les obligations à impact social), publié par le groupe de travail de l'ICMA sur les obligations sociales en juin 2018. Ce modèle de rapport présente les données de manière claire et précise en indiquant les ODD visés par chaque projet.

Outre ces engagements en faveur de la transparence et de la divulgation des informations, des experts externes de la durabilité (à savoir *Sustainalytics*) formulent des avis sur la qualité des prêts sociaux financés et évaluent l'alignement du Cadre des obligations d'inclusion sociale de la CEB sur les objectifs de la Banque en matière de durabilité, ainsi que sur les Principes de l'ICMA relatifs aux obligations sociales. En outre, l'affectation des produits aux prêts sociaux est soumise à l'examen d'un auditeur externe.

ZOOM Critères d'éligibilité applicables aux projets financés par des obligations d'inclusion sociale

Dans son Cadre des obligations d'inclusion sociale, la CEB définit de manière très précise les types et les caractéristiques des projets pouvant être financés par des obligations sociales. Les critères applicables sont les suivants :

- Logement social destiné aux ménages à faible revenu : rénovation, construction ou réhabilitation de logements ou transformation de bâtiments en habitations.
- Éducation et formation professionnelle (ainsi que les infrastructures de base connexes permettant d'y accéder).
- Appui à la création et au maintien d'emplois viables dans les TPE-PME : accès des TPE-PME au crédit en vue de promouvoir la création et le maintien d'emplois viables.

Pour en savoir plus sur le cadre de la CEB relatif à ses principales obligations d'inclusion sociale, ici : https://coebank.org/fr/investor-relations/funding/.

Chiffres clés relatifs aux obligations d'inclusion sociale

GRI 203-1 • 203-2

Total des trois obligations émises entre 2017 et 2019

> Montant total des obligations (en €)

1,5 milliard

> Nombre de projets

45

> Total des financements de projets mobilisés (en €)

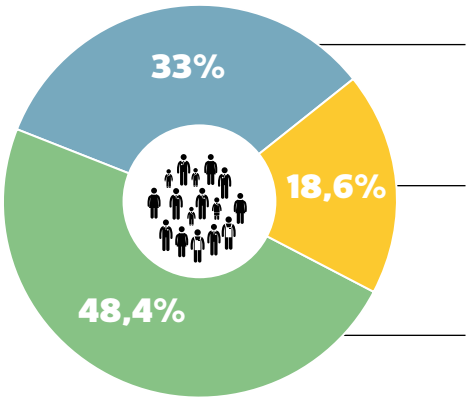
4,3 milliards

> Nombre de pays

19

Allemagne	11,2%
Belgique	8,0%
Bosnie-Herzégovine	0,2%
Chypre	1,1%
Croatie	5,3%
Espagne	17,0%
Finlande	4,3%
France	7,3%
Hongrie	2,6%
Irlande	7,7%
Italie	18,7%
Rép. de Moldova	0,1%
Monténégro	1,2%
Pologne	3,3%
Portugal	2,0%
République slovaque	5,0%
Roumanie	1,6%
Serbie	2,0%
Slovénie	1,3%

> Secteur d'affectation (en € décaissés)



Logement social
495,4 millions

Éducation
278,4 millions

TPE-PME
726,1 millions

Impact

224 501
Élèves bénéficiaires

10 638
Construction et rénovation de logements

1 495
Écoles bénéficiaires

21 740
TPE-PME bénéficiaires

218 354
Emplois sauvegardés

11 334
Emplois créés

Remarque : L'impact indiqué par la CEB porte sur la totalité du projet. En règle générale, la CEB ne finance qu'une partie de ces projets. Par conséquent, sa contribution financière aux avantages qui en résultent n'est que partielle.
Source : Rapports de la CEB sur ses obligations d'inclusion sociale 2017, 2018 et 2019.

GRI 102-2 • 102-6

Générer de la transparence : aperçu de l'impact des obligations

Si l'émission d'obligations contribue à étoffer l'offre de produits financiers durables sur le marché et à attirer de nouveaux types d'investisseurs, le principal impact de ces obligations résulte du lien créé entre leurs produits et des projets à forte valeur ajoutée sociale.
Si l'on agrège l'ensemble des mesures d'impact des trois premières obligations d'inclusion sociale émises par la CEB, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 46 projets ont été financés dans 19 pays, avec un intérêt particulier pour l'éducation, les micros, petites et moyennes entreprises ainsi que le logement social.
- Le total des financements de projets mobilisés s'élève à € 4,3 milliards, bien au-delà de la somme de € 1,5 milliard initialement levée par la CEB grâce aux obligations.
- Ce financement a permis de construire ou de rénover 10 638 logements sociaux au total.
- On évalue à 11 334 le nombre d'emplois créés et à 218 354 le nombre d'emplois sauvegardés.
- 224 501 élèves ont bénéficié d'investissements réalisés en faveur de l'éducation, par exemple dans des écoles, des organismes culturels ou encore des centres sportifs.

ZOOM **Investissement ESG**

La CEB a commencé à investir dans des transactions obligataires vertes, sociales et durables en 2014, en adhérant à ce que l'on appelle aujourd'hui les Principes de l'ICMA. L'équipe de trésorerie de la Banque utilise également une liste de critères d'exclusion (pas d'investissement dans le pétrole, le gaz, les armes, etc.), et rencontre généralement une fois par an les émetteurs de ces transactions.

Au 31 décembre 2019, la part des investissements 'responsables' de la Banque s'élevaient à plus de 6% du total des portefeuilles d'investissement de la Banque.



"Les obligations d'inclusion sociale de la CEB constituent désormais une référence pour les investisseurs ESG. Avec leur soutien, nous avons construit au cours des trois dernières années une courbe de référence ('benchmark curve') que nous avons l'intention d'étendre encore."

Arturo Seco Presencio, Directeur Adjoint de la Direction Financière, Chef de la Division Financement, Chef de la Division Trésorerie & Gestion Actif-Passif



L'impact de la CEB sur les groupes les plus vulnérables

Approche et expertise

Grâce à son activité de financement orientée vers les segments les plus vulnérables de la société, conjuguée aux fonctions internes de suivi, d'appui technique et d'évaluation, la Banque s'attache à apporter de la valeur ajoutée aux projets qu'elle soutient. Les observations et les connaissances tirées de ces projets sont partagées avec d'autres experts et praticiens de ce domaine. Ainsi, la CEB contribue à faire avancer la réflexion sur les solutions destinées aux groupes vulnérables.

GRI 102-2 • 102-6

■ Définition des groupes vulnérables et nature du soutien de la CEB

La CEB considère que soutenir et intégrer les citoyens vulnérables sont autant de sujets complexes qui nécessitent des réponses variant selon les personnes en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur situation de logement, de leur handicap ou de leur statut de migrant. En outre, les problèmes à traiter sont souvent multidimensionnels, englobant les domaines interdépendants du social, de l'emploi, du logement, de l'éducation et de la santé.

Les personnes les plus vulnérables ont besoin d'une aide d'urgence dans les moments de crise, ainsi que de programmes d'intégration à long terme afin d'assurer la résilience économique et l'inclusion sociale. La CEB agit sur ces deux fronts.

L'intégration des personnes vulnérables est un axe central et déterminant de l'activité de la Banque. La CEB collabore avec les emprunteurs pour s'assurer que les investissements sont acheminés vers des politiques axées sur l'intégration qui soient efficaces, telles qu'une offre de logements de qualité, l'accès à l'éducation et des programmes de création d'emplois à l'intention des personnes vulnérables. Cet appui aux groupes vulnérables se fait au moyen des principaux instruments de prêt de la CEB, notamment grâce aux financements octroyés aux institutions de microfinance, ainsi que par des dons et des opérations fiduciaires qui sont généralement utilisés pour améliorer la qualité et l'impact des projets financés par des prêts.

■ Création et partage de connaissances de la CEB sur les groupes vulnérables

La Banque a publié un grand nombre d'informations et de rapports sur des sujets très variés au cours des 12 derniers mois. La sélection des cinq exemples présentés ci-dessous met l'accent sur les populations vulnérables et sur la façon dont des projets sur mesure bénéficiant de l'accompagnement des experts de la CEB ont permis d'élaborer des approches innovantes dans des domaines tels que l'intégration des migrants et des réfugiés, le logement abordable ou même les systèmes de justice pénale.

Faits marquants issus de l'évaluation des projets d'infrastructures judiciaires

En 2019, le Bureau de l'Évaluation de la CEB a réalisé une analyse approfondie de deux projets menés en Irlande : la construction d'une nouvelle prison à Cork, et la création d'un centre de détention destiné aux mineurs à Oberstown.

Deux facteurs principaux rendent cette évaluation particulièrement digne d'intérêt :

- Premièrement, la CEB est semble-t-il être la seule banque multilatérale de développement qui finance des projets dans le secteur des infrastructures judiciaires. Il était donc nécessaire de renforcer la redevabilité institutionnelle et la responsabilité sociale en fournissant à la direction et aux organes de gouvernance de la Banque une évaluation indépendante des résultats sociaux obtenus et des enseignements tirés.
- Deuxièmement, la construction d'infrastructures judiciaires revêt une dimension unique : les bénéficiaires finaux (c'est-à-dire les détenus) peuvent être considérés comme faisant partie des groupes sociaux les plus pauvres et les plus vulnérables. La rénovation et la construction d'établissements pénitentiaires sont coûteuses et susceptibles de ne pas faire l'objet d'un consensus de la part des experts du secteur ou du grand public. Les infrastructures judiciaires sont soumises à une surveillance très étroite par les organismes d'inspection et de suivi nationaux et internationaux chargés de vérifier leur conformité avec les règles et normes applicables. Néanmoins, les opérations de développement de ces infrastructures ne sont pas systématiquement soumises à des évaluations permettant d'examiner de manière indépendante les performances sociales de tels investissements.

L'évaluation met en avant une série d'enseignements destinés à la CEB ainsi qu'aux parties prenantes impliquées dans le financement et la gestion des infrastructures judiciaires. Elle souligne également le rôle favorable des nouveaux programmes immobiliers pénitentiaires dans la mise en place d'approches innovantes et plus progressistes de la détention. Parallèlement, l'évaluation insiste sur le fait que l'obtention de résultats sociaux exige des efforts tout aussi importants afin de promouvoir des activités de réhabilitation et de réinsertion spécifiques, suffisamment financées et efficaces. Cette démarche est cruciale pour réduire la vulnérabilité globale qui caractérise la vie post-carcérale.

Enfin, l'évaluation met en évidence l'importance d'une gestion efficace des phases de conception et de construction, et montre qu'un financement adéquat de la CEB a contribué au bien-être du personnel et des détenus. La perspective de nouvelles infrastructures peut cependant entraîner un désengagement dans les activités de remise en état et d'entretien des établissements qui doivent être remplacés, ainsi qu'une diminution des incitations visant à encourager la modernisation et l'amélioration des régimes existants, avec pour effet potentiel d'accroître la vulnérabilité des détenus en matière de santé, de sécurité et de sûreté.

GRI 102-12 • 102-13 • 201-4

Réseaux d'intégration des migrants et des réfugiés

En 2019, outre les activités de financement menées par la CEB par l'intermédiaire de son Fonds pour les migrants et les réfugiés, la Banque a activement contribué à deux initiatives clés pilotées par l'Union européenne (UE) portant sur l'intégration des migrants et des réfugiés : le Partenariat urbain pour l'inclusion des migrants et des réfugiés ("Partenariat pour l'inclusion") et l'initiative Villes et régions pour l'intégration des migrants ("Regions4Integration").

Le Partenariat pour l'inclusion, dont la CEB est un membre clé, a été lancé en 2016. Il a pour vocation principale de servir de plateforme aux villes, à l'Union européenne et à ses États membres, à la société civile et aux institutions internationales pour leur permettre d'exprimer leurs avis sur la législation et les mécanismes de financement proposés par l'UE, et leurs connaissances sur les solutions à apporter aux défis communs.

En 2019, le travail du Partenariat pour l'inclusion s'est concentré sur l'identification des meilleures pratiques en matière d'intégration sur le marché du travail, notamment aux fins d'insertion des réfugiés et des migrants les plus vulnérables tels que ceux en situation de handicap. L'action de la CEB dans le secteur des TPE-PME, de l'éducation et du logement alimente les futures activités du Partenariat.

L'initiative Regions4Integration a été lancée en 2019 par le Comité européen des régions. Il s'agit d'une plateforme permettant aux maires et aux responsables régionaux de présenter des exemples positifs d'intégration des migrants et des réfugiés, de partager des connaissances et de promouvoir la diversité en tant que valeur ajoutée pour les villes inclusives et la cohésion sociale. La CEB a soutenu activement la composante de l'initiative relative au partage des connaissances, notamment en organisant un atelier à Bruxelles pendant l'édition 2019 de la Semaine européenne des régions et des villes. Par ailleurs, la Banque a continué de s'engager auprès de certaines villes et régions sur les besoins de financement concrets en faveur de l'intégration des migrants et des réfugiés.

Briefs techniques : Logement abordable et microfinance en Europe

La Direction Préparation et Suivi techniques a publié son premier Brief technique fin 2017. Le Brief paru fin 2019 est le septième du genre. Les Briefs techniques offrent une analyse des problématiques communes, des modèles de fonctionnement et des bonnes pratiques des pays dans un secteur spécifique d'investissement public, en présentant des exemples tirés d'opérations de prêt récemment réalisées par la CEB.

Le Brief technique intitulé "*Social and Affordable Housing Provided by Non-Profit Private Organizations in Europe*" (septembre 2019) examine quatre modèles de participation du secteur privé à but non lucratif à l'octroi de logements sociaux locatifs abordables. Le but est d'éclairer les pays d'Europe de l'Est qui souhaitent favoriser la mise en place de nouvelles organisations



"L'exclusion sociale des plus vulnérables risque de laisser à nos sociétés des cicatrices durables telles que le sans-abrisme, la ségrégation dans toutes les sphères de la vie et la pauvreté intergénérationnelle. [...] Dans cette perspective, notre réponse - multilatérale ou individuelle - ne concerne plus uniquement les droits humains ou sociaux des migrants et des réfugiés. Elle va beaucoup plus loin. [...] Il s'agit de notre engagement envers les principes essentiels sur lesquels reposent la paix et la stabilité en Europe".

Tomáš Boček, Vice-Gouverneur Pays du Groupe cible lors de l'édition 2019 de la Semaine européenne des régions et des villes

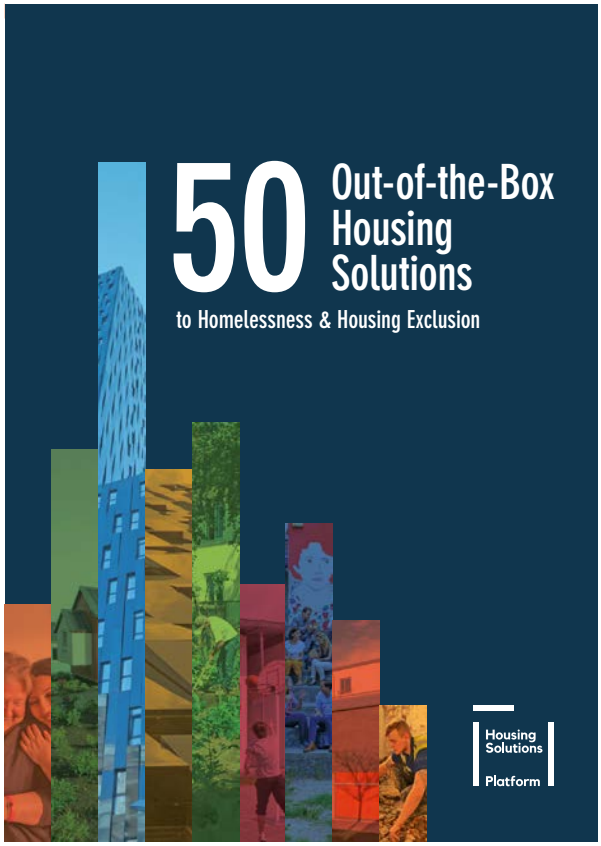
afin de proposer des logements sociaux locatifs à un coût abordable.

Un autre Brief a également été publié sous le titre "*Supporting Inclusion in Europe through Microfinance*" (mai 2019). En s'appuyant sur les activités de microfinance réalisées par la CEB à ce jour, sur les échanges menés avec d'autres institutions financières européennes et internationales ainsi que sur le Réseau Européen de la Microfinance, ce rapport met en lumière trois domaines dans lesquels l'action des institutions financières internationales est pertinente à bien des égards pour soutenir les institutions de microfinance, et leur permettre ainsi d'atteindre leur objectif de soutien aux groupes vulnérables en Europe.

Zoom sur le logement social et abordable

En 2019, la CEB a renforcé sa coopération avec Housing Europe, une association de premier plan regroupant des bailleurs européens de logements publics, coopératifs et sociaux. La Banque a participé activement au groupe de travail visant à soutenir les pays dont les systèmes de logement sont en transition, notamment au cours d'un événement spécifique qui s'est déroulé à Tallin (Estonie) en avril 2019.

La CEB a également participé au Festival international du logement social qui s'est tenu à Lyon en juin 2019, et aidé les organisateurs à examiner les candidatures aux Trophées européens de l'habitat responsable. Enfin, la Banque a joué un rôle actif dans le comité de pilotage chargé de sélectionner 50 solutions innovantes pour aider les sans-abri et lutter contre l'exclusion du logement. Ces dernières sont présentées dans un document intitulé 50 out-of-the-box housing solutions, publié par Housing Europe avec le concours de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA) et de la Fondation Abbé-Pierre.



GRI 102-12

La CEB au Forum de Paris sur la paix

La Banque a participé au Forum de Paris sur la paix organisé en novembre 2019. Au cours de cet événement qui a réuni environ 7 000 personnes, la CEB a présenté le Programme régional de logement (RHP) devant un auditoire varié composé de participants originaires de plus d'une centaine de pays. Ce programme était l'un des 114 projets sélectionnés dans le cadre du Forum de Paris sur la paix parmi quelque 700 candidatures venues du monde entier.

Lors du Forum, Stephan Sellen, Directeur Adjoint de la Direction Prêts & Développement Social de la CEB, a précisé : "Le programme fournit un logement aux personnes vulnérables déplacées pendant les conflits armés qui ont ravagé l'ex-Yougoslavie dans les années 1990. Au-delà des infrastructures, le programme a contribué à restaurer la confiance et l'amitié entre des États voisins jadis en guerre."

Le RHP fournit des logements aux personnes déplacées pendant les conflits qui ont touché l'ex-Yougoslavie dans les années 1990, et qui vivent toujours dans des conditions déplorables. Financé par la communauté internationale, avec pour principaux donateurs la Commission européenne et les États-Unis, le Programme cible 11 300 familles vulnérables en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Monténégro et en Serbie. À ce jour, près de 5 000 familles ont déjà reçu un logement, et bien plus encore devraient en bénéficier à leur tour avant fin 2021.

"À la CEB, le Bureau de l'Évaluation a adopté une approche axée sur la demande visant à produire des connaissances à partir de l'identification des données manquantes et des besoins d'apprentissage de l'organisation, conformément à son programme de travail. Par ailleurs, l'équipe sait que le partage des connaissances exige divers outils de communication adaptés aux besoins et aux intérêts des personnes auxquelles elles s'adressent."

Rachel Meghir, Directrice du Bureau de l'Évaluation



Soutien aux groupes vulnérables : quatre études de cas

Le mandat social de la CEB se concrétise d'abord et avant tout dans son activité de projet, qui prend principalement la forme de financements d'infrastructures sociales couvrant un large éventail de secteurs et de bénéficiaires, et qui prend toujours en compte les besoins et spécificités au niveau local.

GRI 102-2 • 203-1 • 203-2

Le personnel de la CEB, en particulier les responsables de pays, les conseillers techniques qui suivent les projets et les évaluateurs collaborent directement avec les parties prenantes du projet afin d'en améliorer la durabilité, de suivre les progrès réalisés et d'évaluer les résultats et les impacts obtenus grâce au financement de la Banque. Les études de cas ci-dessous illustrent l'axe à la fois global et spécifique adopté par la Banque dans le cadre des projets consacrés aux groupes vulnérables.

FRANCE Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et autres groupes vulnérables

Grâce à un prêt de € 100 millions, la CEB contribue au financement des mesures qui s'inscrivent dans le cadre des programme français d'accueil des demandeurs d'asile et autre groupes vulnérables. Ce projet appelé Hémisphère fait suite à un précédent prêt de € 100 millions à ADOMA, le premier fournisseur d'hébergement et d'accompagnement des demandeurs d'asile en France, opération qui est en voie d'achèvement.

Au total, environ 100 hôtels bon marché, vétustes pour la plupart, devraient être acquis et rénovés à des fins d'hébergement d'urgence. Les locaux remis en état sont conformes aux normes techniques en vigueur et adaptés aux besoins des bénéficiaires, en particulier des familles.

ADOMA gère les logements rénovés et apporte un accompagnement social aux demandeurs d'asile et autre groupes vulnérables: droits à la sécurité sociale, aide à la recherche d'emploi et d'hébergement durable, suivi médical et scolarisation.

La pertinence de l'implication de la Banque dans Hémisphère est reflétée par les trois objectifs du et projet : efficacité opérationnelle et hébergement d'urgence sécurisé ; mise à disposition de la part d'ADOMA d'un accompagnement social adapté aux groupes de bénéficiaires concernés ; et optimisation budgétaire pour le gouvernement central.

La structure du projet est également très innovante : à l'époque de sa création, Hémisphère était l'un des plus grands fonds d'impact social, réunissant des financements publics et privés et liant leur rendement financier à la réalisation de certains objectifs sociaux clairement identifiés.



Présentation du projet

Coût total du projet / Prêt de la CEB	€ 200 millions / € 100 millions
Secteur	Aide aux réfugiés, aux migrants et aux personnes déplacées
Pays	France
Date d'approbation / Calendrier du projet	01-2017 / 2017 à 2018, prolongé jusqu'à fin 2021

Résultats attendus :

- Jusqu'à présent, les investissements ont permis de créer 6 000 places d'hébergement destinées aux personnes vulnérables
- 59 bâtiments ont été acquis à ce jour, pour une surface totale de 75 000 m^2. L'acquisition de 40 installations supplémentaires est prévue sur la période 2020-2021
- Le coût total des acquisitions et des travaux de rénovation s'élève actuellement à € 93 millions
- Des services d'hébergement et d'accompagnement ont été fournis aux demandeurs d'asile et autres groupes vulnérables

GRI 413-1

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Fournir des solutions de logement durables aux personnes les plus vulnérables



À l'issue du conflit qui a frappé la Bosnie-Herzégovine entre 1992 et 1995, 2,2 millions de personnes, soit près de la moitié de la population du pays, ont été forcées d'abandonner leur foyer. Parmi ces personnes, un million ont été déplacées à l'intérieur du pays ; elles ont alors été hébergées dans des "centres collectifs et des logements de remplacement".

Un prêt de € 60 millions vise à tirer les leçons d'un projet antérieur mené à bien avec succès, tout en ayant une portée plus large et un financement plus important. À l'heure actuelle, 138 300 personnes vivent toujours dans des centres collectifs et des logements de remplacement ; il s'agit bien souvent des plus vulnérables du point de vue social ou médical, comme les personnes âgées, les personnes souffrant d'une maladie chronique, d'un handicap physique ou mental ou de traumatismes graves, ou encore d'anciens prisonniers. D'autres vivent désormais dans ces centres et logements en raison de leur vulnérabilité, comme des personnes sans emploi, des sans-abri ou des Roms.

Ce projet vise à fermer ces lieux d'accueil et à reloger les personnes vulnérables concernées dans des villes proches de leurs régions d'origine, en offrant un niveau de sécurité satisfaisant et des services sociaux adéquats. Des commissions de vérification locales déterminent l'éligibilité, définissent les besoins en matière de logement et assurent une prise en charge sociale.

Présentation du projet

Coût total du projet / Prêt de la CEB	€ 104 millions / € 60 millions

Dons

- Des fonds destinés à l'assistance technique ont été mis à disposition pour la phase de préparation et de mise en œuvre du projet
- Une assistance technique et des subventions de taux d'intérêt, à hauteur de € 4,3 millions, ont été fournies par le Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux de l'Union européenne (WBIF), le Compte espagnol pour la cohésion sociale, le Fonds italien pour des projets innovants, le Compte slovaque pour la croissance inclusive, le Compte fiduciaire norvégien et la CEB

Secteur	Aide aux réfugiés, aux migrants et aux personnes déplacées
Pays	Bosnie-Herzégovine
Date d'approbation / Calendrier du projet	01/2012 / initialement 2013-2017, prolongé jusqu'en 2022

Résultats attendus :

- Ce prêt devrait permettre la mise à disposition d'au moins 2 600 logements neufs ou rénovés (logements locatifs sans but lucratif) et de cinq centres d'hébergement institutionnels, pour a minima 7 200 personnes vivant dans des centres collectifs et des logements de remplacement
- En outre, plus de 180 places sont prévues dans des institutions sociales avec assistance à l'autonomie, en particulier dans des centres de gériatrie et un centre de soins psychiatriques
- À l'heure actuelle, sur 73 sous-projets, 63 sont déjà entièrement opérationnels dans 52 communes réparties dans les trois entités territoriales de Bosnie-Herzégovine. Avant la fin de l'année 2019, 100 familles avaient emménagé dans leur nouveau logement
- Les municipalités accompagneront les bénéficiaires en favorisant leur intégration socio-économique au sein de leur nouvel environnement de vie
- Le cas échéant, des meubles ainsi qu'un équipement médical seront fournis aux bénéficiaires

ITALIE Favoriser l'inclusion financière et sociale grâce à la microfinance

La CEB considère la microfinance comme un outil efficace permettant aux populations désavantagées de se lancer dans une activité rémunératrice, ce qui réduit leur vulnérabilité et améliore leurs conditions de vie. La microfinance contribue aussi à l'activité économique locale et à l'autonomisation des femmes, tout en favorisant la cohésion sociale. Même en Europe et malgré un système bancaire développé, de nombreuses familles et micros ou petites entreprises ont encore un accès limité aux services financiers.

Un prêt de € 7 millions consenti à PerMicro, le principal organisme de microcrédit en Italie, s'inscrit dans la lignée d'un projet pilote qui a contribué au transfert de connaissances vers d'autres projets de microfinance financés par la CEB. En accordant un prêt à PerMicro, la CEB favorise l'accès au microcrédit de manière durable, équitable et non discriminatoire.

Le prêt de la CEB a en partie contribué à financer le portefeuille de prêts de PerMicro destinés aux entreprises et aux familles. Il s'est soldé par des résultats très satisfaisants, en particulier en ce qui concerne les prêts aux familles qui ont absorbé les deux tiers des fonds et sont octroyés uniquement aux migrants, dont la moitié sont des femmes qui font face à des conditions d'emploi instables et à des revenus irréguliers. Ce programme contribue à préserver et à générer des emplois et à favoriser l'entrepreneuriat. L'engagement de la CEB s'inscrit dans le cadre de l'attention croissante que l'Italie porte aux programmes de prêts sociaux pour les migrants.

PerMicro complète son activité de prêt par des services de mentorat fournis par l'association à but non lucratif "PerMicro Lab". Ces services bénéficient principalement à des micro-entrepreneurs, ce qui améliore ainsi la valeur ajoutée des microcrédits sur le plan social. La CEB a aussi approuvé un don en appui aux services de mentorat.



Présentation du projet

Coût total du projet / Prêt de la CEB	€ 25 millions / € 7 millions
Dons	• Garantie du Compte de dividendes sociaux de la CEB couvrant 28% du prêt, ce qui souligne l'engagement de la Banque envers le projet
Secteur	• Soutien à la création et au maintien d'emplois viables dans les TPE-PME • Aide aux réfugiés, aux migrants, aux personnes déplacées et à d'autres groupes vulnérables
Pays	Italie
Date d'approbation / Calendrier du projet	06/2018 / 2018-2021

Résultats attendus :

- Inclusion financière et sociale des migrants et autonomisation économique des femmes (> 50% des prêts aux familles sont octroyés à des femmes)
- Prêts aux micros entreprises s'échelonnant entre € 3 000 et € 25 000 pour soutenir l'entrepreneuriat et réduire le chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes
- Prêts aux familles s'échelonnant entre € 2 000 et € 10 000 pour améliorer l'inclusion financière et sociale des personnes vulnérables, notamment des immigrants

SERBIE Améliorer la qualité de l'environnement grâce à des investissements prioritaires dans les secteurs de l'eau et du traitement des eaux usées

Le prêt de € 200 millions consenti par la CEB à la République de Serbie permettra au pays de moderniser ses infrastructures hydriques, notamment en matière d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans 60 communes, et aidera ainsi le pays à répondre aux situations difficiles en termes d'offre et de demande. À l'heure actuelle, en Serbie, seulement 8% des eaux usées sont traitées, ce qui génère une pollution des eaux de surface et souterraines ainsi que de graves problèmes environnementaux. En outre, 50% de l'eau potable approvisionnant les municipalités ne répond pas aux normes de l'Union européenne, d'où des problèmes de santé, tandis que certaines inefficacités, telles que des fuites, entraînent des dépenses élevées.

L'objectif du projet est double :

- En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, il faut veiller au financement des infrastructures clés pour assurer la qualité de l'eau et réduire les pertes dans un contexte de rareté des ressources hydriques dû au changement climatique et à la pollution.
- En matière de gestion des eaux usées, la construction de plusieurs stations d'épuration et de réseaux d'égouts doit permettre de réduire la pollution environnementale et les problèmes de santé, tout en préservant les ressources en eau.

Ces investissements sont partie intégrante des activités de la CEB (financements "verts" ou consacrés au climat) dans la mesure où ils font directement baisser la pollution de l'eau et augmentent la résilience des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de la Serbie face au changement climatique.

Le projet a potentiellement un fort impact social car 30% de la population serbe verra son approvisionnement en eau amélioré (en termes qualitatifs et quantitatifs) et certaines des plus grandes villes de Serbie devraient constater une réduction de la pollution grâce aux nouvelles infrastructures (stations d'épuration et réseaux d'égouts). Des besoins d'assistance technique apparaîtront probablement et seront étudiés de manière plus approfondie dans le cadre des activités régulières de suivi technique et financier de la CEB.



Présentation du projet

Coût total du projet / Prêt de la CEB	€ 300 millions / € 200 millions

Dons

- Don de € 1 100 000 pour concevoir et documenter le projet préparatoire de la station d'épuration de Kragujevac
- Le don proviendra du Fonds italien pour les projets innovants, du Compte slovaque pour la croissance inclusive, du Compte espagnol pour la cohésion sociale et du Compte de dividendes sociaux de la CEB

Secteur	Protection de l'environnement
Pays	Serbie
Date d'approbation / Calendrier du projet	11-2019 / 2020-2026

Résultats attendus :

- Efficacité accrue des systèmes hydriques et amélioration de la qualité de l'eau pour 2 millions de personnes, soit près de 30% de la population de la Serbie
- Les réseaux d'approvisionnement en eau seront modernisés dans une soixantaine de communes
- Les bénéficiaires directs des trois stations d'épuration seraient les habitants des trois zones municipales, qui représentent 7% de la population du pays, mais l'amélioration de la propreté de l'eau aurait également des répercussions positives pour bien plus de personnes le long du Danube jusqu'à la mer Noire
- Diminution de la pollution de l'eau et renforcement de la résilience des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement face au changement climatique grâce aux mesures suivantes :
 - Augmenter la qualité et la quantité d'eau potable
 - Rendre l'approvisionnement en eau plus efficace
 - Réduire la charge polluante des eaux usées et diminuer la pollution des eaux de surface et souterraines
 - Réduire l'exposition aux maladies d'origine hydrique
 - Préserver les ressources hydriques, les écosystèmes et la biodiversité

> ***"La CEB vise à approuver € 4 milliards par an de nouveaux prêts pour des projets sociaux. La Banque continuera d'adapter sa stratégie afin de tirer le meilleur parti de son mandat social unique et de contribuer efficacement à une finance durable et socialement responsable."***
>
> Cristian Tabacaru, Chef de la Division Projets

L’impact des activités internes à la CEB



Matérialité et participation des parties prenantes

Durant le second semestre de l'année 2019, la CEB a intensivement consulté un grand nombre de ses parties prenantes, internes comme externes, afin de mieux comprendre leurs attentes vis-à-vis de la Banque, notamment en ce qui concerne divers domaines touchant à la durabilité. Cette approche, communément désignée comme une "évaluation de matérialité", aide la CEB non seulement à adapter ses processus de communication et de divulgation des informations dans ce domaine mais aussi à mieux identifier les mesures à prendre à l'avenir pour faire face à ces enjeux.

GRI 102-40 • 102-42 • 102-43 • 102-44 • 103-2 • 103-3

Qu'est-ce qu'une évaluation de matérialité ?

Une évaluation de matérialité consiste à demander aux parties prenantes de classer différents enjeux de durabilité - prédéfinis - en fonction de leur importance. Ces enjeux potentiellement importants vont de l'égalité femmes-hommes à la sécurité de l'information, en passant par l'atténuation du changement climatique et la gouvernance. S'agissant de la CEB, les participants devaient noter chaque enjeu selon différents aspects : premièrement, leur perception personnelle quant à l'importance de tel ou tel enjeu ("Importance pour les parties prenantes") et deuxièmement, leur avis concernant les domaines où la CEB est susceptible d'avoir le plus d'impact ("Impact de la CEB").

Comment la CEB analyse-t-elle les résultats ?

Globalement, cet exercice aide la CEB à progresser dans les domaines suivants :

- Comprendre les attentes des groupes de parties prenantes en matière de durabilité
- Hiérarchiser les enjeux de durabilité et donner la priorité à une approche de durabilité centrée sur le cœur d'activité de la CEB
- Parvenir à un consensus interne sur les priorités de la Banque en matière de durabilité
- Affiner ses processus de communication et de divulgation des informations en mettant l'accent sur les enjeux les plus importants (ou 'matériels')

Par ailleurs, cette évaluation a aidé la CEB à réfléchir systématiquement aux groupes de parties prenantes avec lesquels s'engager activement, à savoir : Conseil de direction, Conseil d'administration et Comité de surveillance (organes collégiaux de la Banque où sont représentés ses États membres actionnaires), Management, représentants du personnel de la CEB, Conseil de l'Europe[6], partenaires commerciaux (p. ex., emprunteurs et fournisseurs), institutions de l'Union européenne, autres organisations publiques internationales financières ou non, associations du secteur financier, représentants de la société civile et chercheurs.

GRI 102-56

ZOOM Précisions sur la méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation s'est déroulée entre juin et octobre 2019. Deloitte France y a apporté son appui à toutes les étapes – un critère important pour assurer le caractère anonyme des réponses des participants et un examen impartial des résultats afin de définir la marge de progression et d'établir des recommandations.

Le projet a respecté les bonnes pratiques et une méthodologie fiable en matière de matérialité, selon les étapes suivantes :

1. **Liste des enjeux :** une liste de 16 enjeux potentiellement importants a été élaborée sur la base d'une analyse de documents, en s'appuyant notamment sur SASB, GRI, les objectifs de développement durable, ISS-ESG et Sustainalytics, sans oublier l'expertise du cabinet Deloitte. Ces 16 enjeux ont été classés en quatre catégories : Opérations, Employés, Gouvernance & Éthique et Impact des Projets.
2. **Recueil des observations :** en juillet 2019, une enquête en ligne a été envoyée aux parties prenantes internes et externes. Une série de questions comparables a été soumise lors d'entretiens avec de hauts responsables de la CEB. En tout, ce sont 79 parties prenantes qui ont partagé leur point de vue avec la CEB.
3. **Analyse de la matérialité :** les données ont été collectées à l'aide de l'outil d'enquête de Deloitte et réinterprétées sous l'angle de la matérialité en fonction des besoins de la CEB afin de cartographier les enjeux (voir le schéma page 29). Le consultant a élaboré des recommandations à partir des conclusions de l'enquête.

[6] L'on peut citer ici le Secrétariat de l'Accord partiel ou le Secrétariat de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable du Conseil de l'Europe.

GRI 102-15 • 102-44 • 102-46 • 102-47

Résultats et observations clés

Un message clé ressort des observations émises par les parties prenantes : la stratégie et le reporting de la CEB sont en grande partie conformes aux attentes des parties prenantes. Les trois grandes lignes d'action de la Banque, en vertu du nouveau Plan de développement 2020-2022 de la CEB (voir supra "Stratégie : le nouveau Plan de développement 2020-2022"), ont été citées par les parties prenantes en tant que "priorités majeures" (voir le tableau ci-dessous). Comme le Plan de développement a été élaboré parallèlement à l'évaluation de la matérialité, les trois priorités majeures mentionnés suivantes trouvent leur expression dans les trois lignes d'action du Plan :

Le Plan de développement de la CEB et l'évaluation de matérialité sont bien alignés

Lignes d'action du Plan de développement de la CEB	Priorités majeures qui ressortent de l'évaluation de matérialité de la CEB
Croissance inclusive	Croissance économique inclusive
Durabilité environnementale	Mesures d'atténuation et d'adaptation pour le climat
Soutien aux groupes vulnérables	Soutien aux groupes vulnérables et à la protection des droits humains

En outre, cet exercice a mis en évidence l'importance des questions liées à la gouvernance et à l'éthique, p. ex., la conformité, la lutte contre la corruption, la communication des informations et la transparence, sans oublier l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Par ailleurs, le nouveau cadre de la CEB sur les ODD arrive à point nommé, étant donné que les parties prenantes ont souligné l'importance des objectifs fixés par l'ONU et souhaitent que la CEB contribue à leur réalisation. La Banque donne la priorité à certains ODD clés ; à cet égard, il est avéré que cette approche s'alignait bien sur les enjeux identifiés dans l'évaluation de matérialité.

En ce qui concerne les éventuelles améliorations mises en évidence durant l'évaluation, les parties prenantes aimeraient que la CEB publie davantage d'informations sur les enjeux clés importants, sur son impact spécifique dans ces domaines et sur ses cadres et approches correspondants : processus de sélection et de suivi des projets, stratégie environnementale et indicateurs clés de performance (KPI) correspondants, domaines couverts en matière de droits de l'homme, etc.

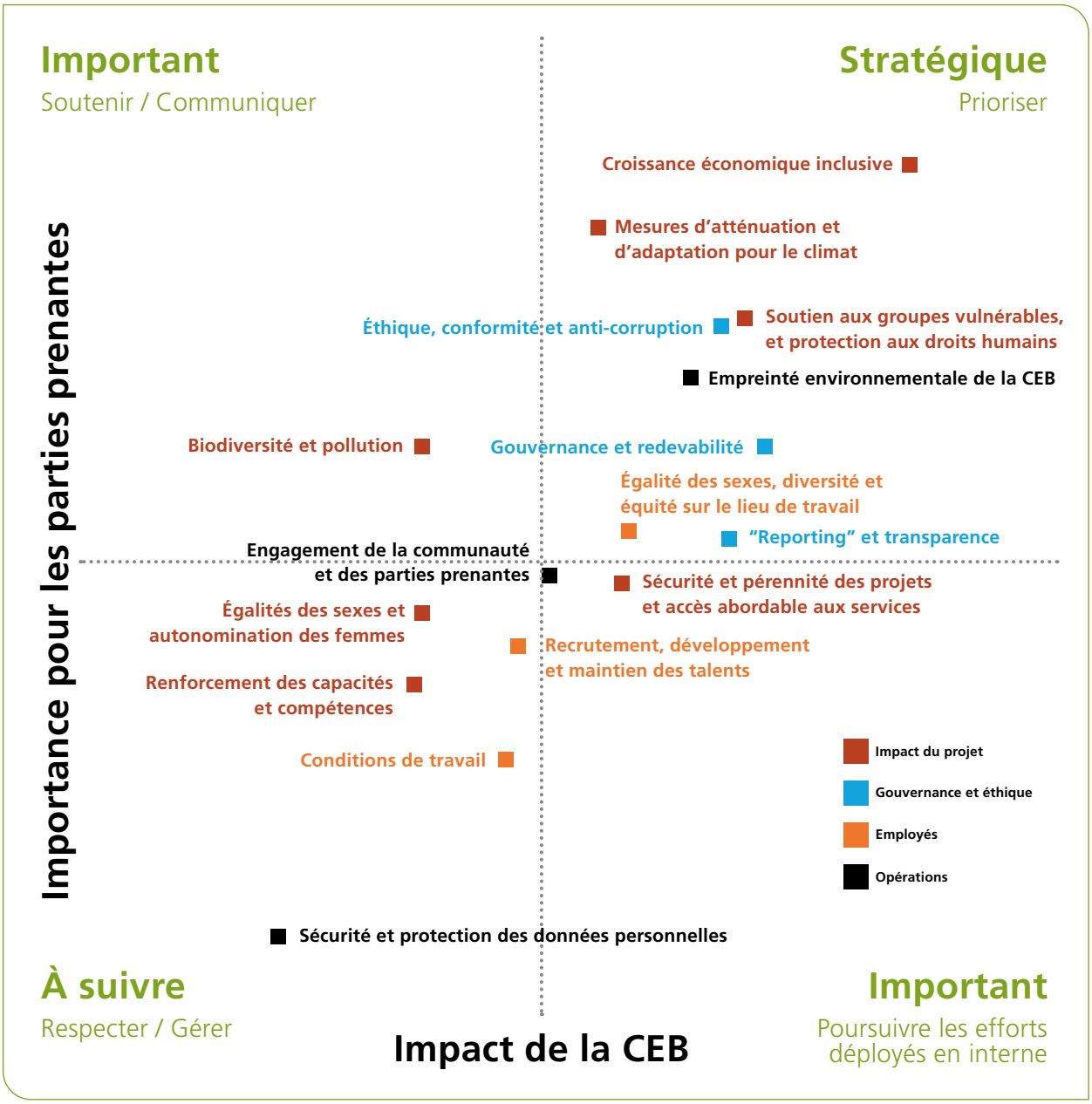
Pour en savoir plus sur l'évaluation de la matérialité de la CEB et l'engagement des parties prenantes, rendez-vous sur notre site Internet.



"Pour l'étude de matérialité conduite cette année, c'est un éventail diversifié de près de 80 parties prenantes qui nous ont fait part de leur avis. Leurs priorités et leur perception de l'impact que peut avoir la CEB sont en résonance avec le nouveau Plan de développement de la Banque, qui met l'accent sur la croissance inclusive, le soutien aux personnes vulnérables et la lutte contre le changement climatique."

Jérôme Halb, Directeur Adjoint Coopération européenne & Stratégie, Chef de la Division Responsabilité d'entreprise & Études

La matrice de matérialité de la CEB



Programme relatif à l'égalité femmes-hommes, bien-être et recrutement

En 2019, la Banque a continué à mettre en œuvre sa stratégie sur l'égalité et la diversité femmes-hommes, tout en élaborant également des initiatives qui contribueront à rendre l'environnement de travail plus inclusif.

Données RH clés fin 2019

À la fin de l'année 2019, la CEB comptait 206 agents permanents présentant les caractéristiques suivantes :

> Nombre de nationalités représentées :
33

> Rotation du personnel :
6,31%

> Ventilation par sexe (206) :
54% de femmes
46% d'hommes

> Cadres, dont cadres dirigeants (143) :
45% de femmes
55% d'hommes

> Personnel d'appui (63) :
75% de femmes
25% d'hommes

> Âge moyen :
48 ans

> Ancienneté moyenne :
11 ans

> Agents suivant une ou plusieurs formations :
85%

GRI 102-16

■ Aller de l'avant grâce à la stratégie de la CEB sur l'égalité et la diversité femmes-hommes

En 2018, afin de donner à son personnel la possibilité de se mobiliser en faveur de l'égalité des chances entre femmes et hommes sur le lieu de travail, la CEB a lancé sa stratégie en matière d'égalité des sexes et de diversité. Elle a par ailleurs obtenu le premier niveau de la certification EDGE, à savoir EDGE Assess.

En 2019, la Banque s'est préparée en vue de l'obtention du deuxième niveau de la certification, EDGE Move, mettant ainsi en œuvre les mesures recommandées par EDGE pour le premier niveau, à savoir :

- Mener des évaluations annuelles sur l'écart de rémunération entre les sexes
- Définir des cibles et objectifs pour une meilleure répartition des postes d'encadrement entre les sexes
- Améliorer la transparence du processus de promotion et des critères correspondants
- Inciter la haute direction à promouvoir activement le travail flexible et à servir d'exemple dans ce domaine
- Allouer des ressources spécifiques afin de parvenir à l'égalité femmes-hommes

Au cours des années à venir, la Banque s'efforcera aussi d'atteindre la parité femmes-hommes aux postes de direction en poursuivant l'objectif d'un minimum de 50% de recrutements féminins chez les cadres (Groupe II), avec un accent mis tout particulièrement sur l'embauche et la promotion interne des femmes à des postes de responsabilité, au niveau A4 et supérieur.

Dans le cadre des processus de recrutement, les Ressources humaines ont ainsi fourni aux comités de sélection des outils qui leur permettent d'utiliser un langage dépourvu de connotations sexistes et de poser des questions pour comprendre le point de vue des candidats sur les questions liées à l'égalité femmes-hommes sur le lieu de travail. En 2019, une formation d'une journée complète destinée à l'encadrement a été organisée autour du thème "*Comment mener un entretien de recrutement axé sur les compétences*" afin d'arrêter les meilleures décisions en matière de recrutement, d'adopter les évaluations axées sur les compétences et d'éviter d'éventuelles discriminations fondées sur le sexe. Pour obtenir davantage d'informations sur les mesures préalables mises en place par la CEB en matière de diversité (meilleures pratiques de conduite d'un entretien, fiches de notation axées sur la diversité pour le recrutement, campagnes de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes à destination des hauts responsables, programmes de tutorat pour le leadership féminin, etc.), veuillez consulter le Rapport sur la RSE de 2018.

Encourager une gestion sensible aux questions de genre est un élément important de la stratégie en matière d'égalité des sexes de la CEB. En 2019, afin de tirer parti des mesures mises en place l'année précédente, un programme de mentorat a été lancé. Durant la première phase, 12 femmes (grades B6 à A3) ont été associées à 9 mentors (3 femmes, 6 hommes, de grades A4 à A6)[7].

[7] Sur une échelle plafonnée à A7.

L'équipe des Ressources humaines a également intégré l'égalité et la diversité femmes-hommes au sein des politiques et processus internes de la CEB, en particulier dans le *Règlement relatif à la nomination*, mais aussi dans ses communications externes en lien avec le nouveau programme de stages. En outre, la politique de formation renforce l'engagement de la Banque en faveur de l'égalité des possibilités d'apprentissage et sa volonté de dispenser des formations exemptes de pratiques discriminatoires, en particulier basées sur le genre. Enfin, grâce aux directives sur la gestion des performances, les appréciateurs sont encouragés à promouvoir un environnement dans lequel les contributions des femmes et des hommes sont valorisées et récompensées de la même manière, et à agir de façon exemplaire en matière de parité.

Créé en 2018 et présidé par le Directeur des Ressources humaines, le groupe de travail sur l'égalité femmes-hommes s'est réuni à deux reprises en 2019. Composé de membres du personnel représentant des équipes et des niveaux d'ancienneté différents, ce groupe offre un espace tout indiqué pour soulever des questions et proposer de nouvelles initiatives sur l'égalité des chances.

Enfin, des indicateurs servant à mesurer l'efficacité des initiatives en matière d'égalité et de diversité femmes-hommes ont été mis en place ; ils sont communiqués une fois par an au Conseil d'administration pour permettre le suivi des plans d'action et mieux cibler les initiatives à venir.

En 2020, de nouvelles initiatives seront lancées, notamment une analyse sur l'écart de rémunération entre les sexes, et des conditions de travail flexibles seront mises en place, afin d'obtenir le deuxième niveau de la certification EDGE ; la Banque disposera alors d'un label de qualité reconnu qui l'élèvera au rang d'employeur exemplaire en la matière.

Bien-être au travail et formation du personnel

Outre les dispositions existantes visant à maximiser le bien-être du personnel grâce à des visites médicales régulières, au télétravail, à des horaires de travail flexibles, à l'accès à des cafétérias et à une salle de sport sur site, la CEB a introduit en 2019 des mesures préventives sous la forme d'un programme de vaccination volontaire contre la grippe. En plus de la Journée CEB rassemblant l'ensemble du personnel et organisée chaque été, les employés de la Banque se sont réunis à l'occasion d'un autre événement social, la Journée de la famille, organisée en décembre – une première.

Au cours de l'année 2019, l'accent a été mis sur les programmes de formation inter-équipes. Afin de donner aux membres du personnel la possibilité d'apprendre des expériences des autres, une formation a été organisée sur le thème "*Capacités de négociation dans le secteur financier*", laquelle a rassemblé des employés issus de nombreux services. En outre, dans l'optique de sélectionner des candidats en s'appuyant sur les meilleures pratiques et de contribuer à renforcer l'image de la CEB en tant qu'employeur exemplaire, les responsables ou membres du personnel impliqués dans le processus de recrutement ont suivi une formation intitulée *"Entretiens de recrutement axés sur les compétences"*. Enfin, les responsables et les membres du personnel ont été invités à participer au séminaire *"Risques psychosociaux et bien-être"*. Les responsables ont pu bénéficier d'une formation supplémentaire d'une journée autour du thème suivant : *"Gérer les risques psychosociaux et créer un climat de bien-être au travail"* .

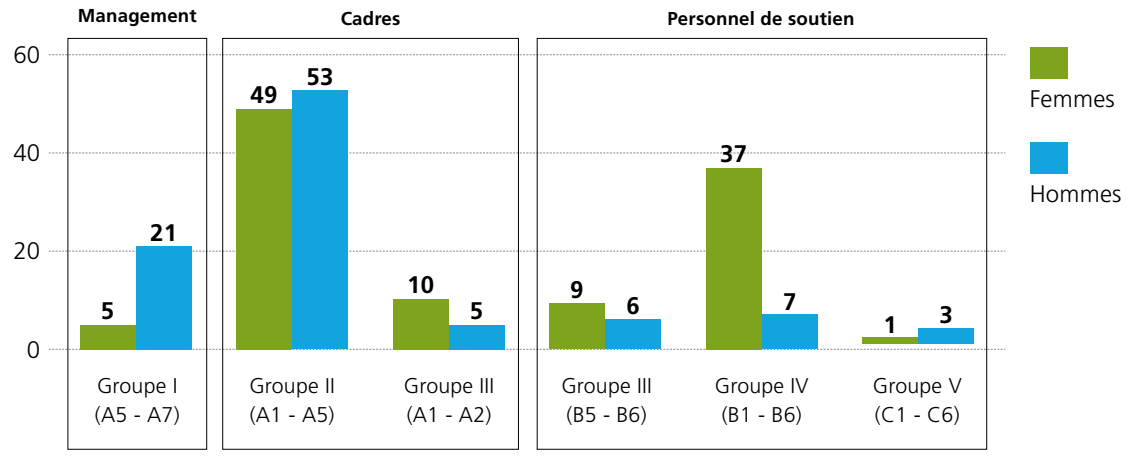
GRI 102-8 • 401-1 • 405-1

Recrutements récents

La Banque cherche non seulement à retenir ses employés compétents et à assurer un transfert des connaissances, mais aussi à attirer de nouveaux talents et à diversifier son personnel.

Même si les femmes sont globalement bien représentées dans les effectifs de la Banque (voir le schéma ci-dessous), les efforts se poursuivent afin d'améliorer leur représentation, en particulier aux échelons supérieurs et aux postes d'encadrement. En 2019, on a constaté une légère augmentation du pourcentage de femmes parmi les cadres (passant de 44 à 45%), ainsi qu'une légère hausse du pourcentage d'hommes parmi le personnel d'appui (de 23 à 25%). Plusieurs occasions d'accroître la représentation des femmes à des niveaux plus élevés se présenteront au cours des prochaines années, dans la mesure où un certain nombre de directeurs devraient quitter l'organisation.

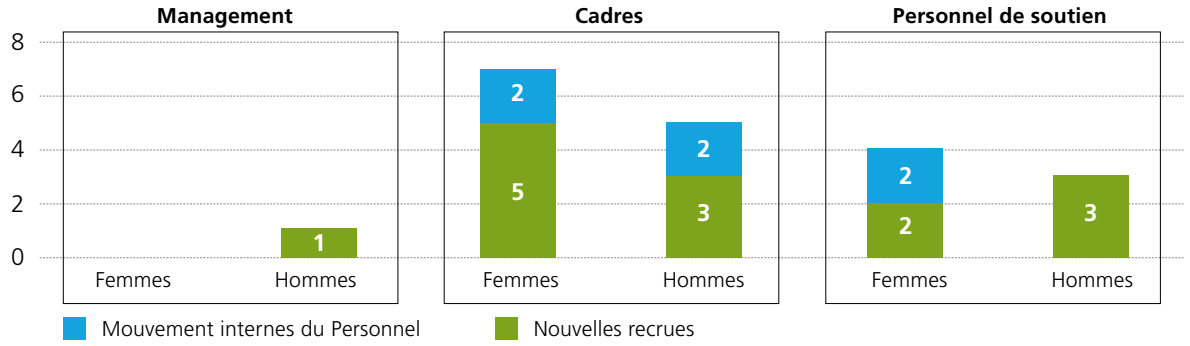
Effectifs par groupe de grades et par sexe



En 2019, la Banque a recruté 14 personnes pour un nombre égal d'hommes et de femmes, de 7 nationalités différentes. Sur les 7 femmes, 5 ont été embauchées à un poste de cadre et 2 à un poste d'appui. Sur les 7 hommes, 1 a été embauché à un poste de direction, 3 à un poste de cadre et 3 à un poste d'appui.

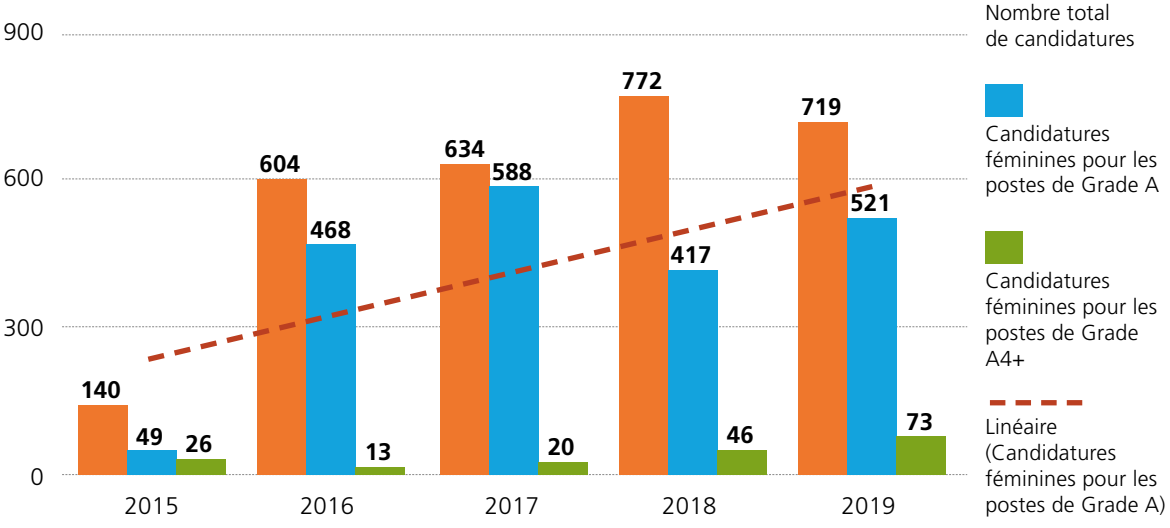
De manière générale, un bon équilibre a été assuré entre l'arrivée de nouveaux talents à la Banque et les opportunités internes, notamment en matière de mobilité. On a dénombré 6 transferts internes de membres du personnel, dont des changements de poste, des transferts d'un domaine d'activité ou d'une fonction à une autre, ou des changements de contrat.

Ventilation des nominations par catégorie et par sexe



L'année 2019 a été fructueuse s'agissant du recrutement de personnel féminin. Grâce aux offres d'emploi plus ciblées de la CEB, le nombre de candidatures émanant de femmes continue d'augmenter, tandis que le nombre de candidatures masculines s'est maintenu à un niveau élevé. Cette évolution encourageante concrétise les objectifs de la stratégie relative à la parité et à l'égalité femmes-hommes de la Banque.

Candidatures de femmes à la CEB





"Nous invitons tous les membres du personnel, hommes et femmes, à poursuivre leurs efforts en vue de mettre en place un environnement de travail où tous les agents, peu importe leur sexe ou leur origine, bénéficient des mêmes possibilités d'épanouissement et de réussite."

Terje Hagen, Directeur des Services Corporate

Contrôle de la conformité

Le Bureau du Contrôle de la Conformité (Office of the Chief Compliance Officer, OCCO) veille à ce que la prévention du blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et des pratiques fiscales dommageables, ainsi que l'engagement pris par la CEB quant aux normes élevées d'intégrité, d'éthique, de lutte contre la fraude et la corruption, soient intégrés à toutes les phases du cycle des projets de la Banque. Gérée par le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (CISO), la sécurité des données représente un volet substantiel du mandat relevant de l'OCCO.

GRI 102-16 • 205-2

Durant l'année écoulée, l'activité de l'OCCO a suivi la croissance des volumes et du nombre de prêts de la CEB. L'OCCO a ainsi fourni des données, des informations, ainsi qu'un appui aux organes de décision s'agissant du contrôle d'intégrité préalable (*Integrity Due Diligence*) des contreparties de la Banque. Dans le même temps, l'OCCO a créé, revu et mis à jour les politiques et directives pertinentes, tout en apportant sa contribution aux autres directions et divisions en ce qui concerne la refonte des politiques et règlements internes.

En 2019, les travaux et réalisations de l'OCCO ont été reconnus et salués par ses pairs, et plus largement encore lorsque la Directrice du Contrôle de la Conformité de la CEB s'est vu décerner le prix de "Chief Compliance Officer of the Year 2019", dans la catégorie "petites et moyennes entreprises".

Faits marquants en 2019

En 2019, l'OCCO a actualisé le cadre réglementaire interne de la Banque et en a maintenu l'applicabilité. Il a également réajusté les processus internes relatifs à la conformité, concernant notamment la Politique de la CEB relative aux juridictions non conformes/non coopératives, les directives et procédures en lien avec le contrôle d'intégrité préalable, les directives contre les abus de marché et le règlement sur les instruments financiers.

Concernant le volet de la protection des données au sein du mandat de l'OCCO, la CEB a finalisé un projet d'identification des risques dans ce domaine. Les profils du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information et de la Directrice du Contrôle de la Conformité réunissent les critères leur permettant de bénéficier du statut de délégué à la protection des données ; ils peuvent, à ce titre, veiller au respect des meilleures pratiques et des exigences.

En vue d'élargir la coopération et la coordination externes dans les domaines de l'éthique et de la conformité, la CEB est devenue membre du Réseau Déontologie des organisations multilatérales (*Ethics Network of Multilateral Organizations*, ENMO), lequel offre une plateforme d'échange plus globale sur ces questions.

Dans le cadre de sa contribution quotidienne à l'activité principale de la CEB, l'OCCO procède à des évaluations du risque de conformité des contreparties, partage les conclusions et les évaluations avec les organes de décision, protège le processus interne de passation de marchés de la CEB par des validations *ex ante*, et garantit des normes éthiques élevées et le respect des



"Le mandat social et les activités de développement de la CEB sont indissociables de la promotion d'une culture d'entreprise éthique fondée sur la transparence, la bonne volonté et le respect".

Katherine Delikoura, Directrice du Contrôle de la Conformité

Codes de conduite de la CEB. S'agissant de l'effort continu pour promouvoir la sensibilisation et le partage d'informations et de connaissances, l'OCCO a publié deux bulletins d'information à l'intention du personnel en 2019 sur des sujets liés à la protection des données et à la culture de l'éthique, et organisé une réunion publique contre le harcèlement pour promouvoir le respect sur le lieu de travail.

À l'instar de ses pairs et de nombreuses organisations internationales et entreprises privées, la CEB a célébré la Journée internationale de lutte contre la corruption le 9 décembre. Le Gouverneur s'est adressé pour l'occasion à tous les employés afin de réaffirmer la détermination de la Banque à lutter contre la corruption. Le ton donné par la direction prend appui sur les formations et campagnes de sensibilisation du personnel, renforcées en 2019 par l'introduction d'un jeu de société interactif sur l'éthique, qui a reçu un accueil positif de la part du personnel participant.

La CEB et la passation de marchés

Afin de répondre à ses besoins opérationnels, la CEB effectue des acquisitions (fournitures, travaux et services). La Banque a recours à des fournisseurs externes pour la prestation de services informatiques et autres au sein des locaux de l'organisation.

En tant qu'organisation internationale, la CEB n'est pas tenue de respecter la législation nationale sur les passations de marchés publics, et dispose ainsi de ses propres règlements internes en la matière. La chaîne d'approvisionnement permettant à l'organisation de répondre à ses besoins opérationnels est régie par les Directives pour la passation des marchés internes à la CEB de services, fournitures et travaux. Les Procédures internes de passation de marchés associées ont été mises à jour en 2017.

GRI 102-9 • 308-2

Principes et pratique

La Banque considère qu'en règle générale, la meilleure façon de mettre en application ces principes est d'assurer une concurrence efficace et juste entre les soumissionnaires retenus ainsi qu'une sélection transparente fondée sur des critères de coût et de qualité.

La CEB s'attache également à garantir que les achats de fournitures, travaux et services requis pour le déroulement performant de ses opérations :

- soient effectués en temps utile et de manière efficiente et efficace, en tenant dûment compte des besoins de la Banque, et notamment en exigeant un niveau élevé de qualifications et de qualité des services (y compris les meilleures pratiques en matière de santé et sécurité au travail), un degré élevé d'efficacité et une utilisation économe des ressources ;
- tiennent compte des questions de durabilité en matière de ressources humaines et d'environnement, conformément à la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux.

Cette politique est complétée par la Déclaration environnementale du 26 juillet 2019, laquelle souligne l'importance de renforcer la prise en compte par la Banque des considérations environnementales et sociales dans les décisions d'achat pour ses propres besoins opérationnels.

À cet égard, l'existence de labels écologiques ou l'utilisation de produits respectueux de l'environnement (pour les services de nettoyage notamment) sont prises en compte lors de la sélection d'un prestataire. La CEB mettra à profit la prochaine révision de ses Directives pour la passation de marchés internes – ainsi que les procédures s'y rattachant – pour envisager l'intégration des enjeux de durabilité au sein des critères de sélection des prestataires.

Passation de marchés dans les projets financés par la CEB

S'agissant des projets financés par la CEB, il existe des politiques et directives distinctes relatives à la passation de marchés pour les projets et les prêts. Ces Règles de passation des marchés décrivent en détail les principes et les méthodes à adopter pour attribuer des contrats amenés à être financés par des prêts de la CEB. La mise en œuvre de ces règles permet de s'assurer que les fonds sont utilisés uniquement aux fins couvertes par ledit prêt et qu'une attention particulière est accordée à la mise en œuvre responsable et efficace des projets ainsi financés. En parallèle, la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux est intégrée à la phase de passation de marchés du projet. Il s'agit de veiller au strict respect des dispositions de ladite Politique liant les emprunteurs aux prestataires. L'utilisation de normes internationales reconnues en matière de contrats (p. ex., FIDIC) constitue un outil important à cet égard.

L'empreinte environnementale de la CEB

En 2019, des mesures substantielles ont été prises pour réduire davantage l'empreinte environnementale liée aux opérations internes de la Banque. Ces efforts ont pour conséquence directe une baisse des émissions de GES de l'organisation.

GRI 103-2 • 302-1 • 305-1 • 305-2 • 305-3 • 305-4 • 305-5

■ S'engager et agir pour réduire l'impact environnemental

En 2019, la Banque a adopté une Déclaration environnementale qui formalise et rend public son engagement de minimiser sa propre empreinte environnementale et de définir un cadre d'action en la matière. La CEB cherche plus précisément à limiter ses émissions globales de gaz à effet de serre et à améliorer sa performance environnementale grâce aux mesures suivantes :

- Optimiser les systèmes de chauffage et de climatisation au sein des locaux de la CEB
- Évaluer les déplacements professionnels et les trajets quotidiens du personnel
- Améliorer la gestion des déchets
- Réduire la consommation de fournitures de bureau, de papier, de plastique et d'eau
- Renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux lors de la passation de marchés pour ses propres opérations
- Compenser les émissions générées par des opérations qui ne peuvent être évitées
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès du personnel

Pour appuyer ces objectifs et en assurer le suivi, un plan de travail interne a été élaboré afin de définir un calendrier et l'attribution des responsabilités correspondant aux actions spécifiques.

Principales réalisations

Les volumes d'activité ont beau avoir encore augmenté en 2019, les émissions totales de GES ont quant à elles diminué par rapport aux niveaux de 2018 (dans l'absolu et par employé), notamment grâce à :

- une diminution de 17% des émissions liées aux déplacements professionnels
- une diminution de 17% des émissions liées au chauffage et à la climatisation
- une diminution de 32% des émissions liées à la consommation d'électricité[8].

Ces améliorations significatives n'ont pas été entravées par la légère augmentation des émissions liées aux trajets quotidiens du personnel et de celles liées à l'élimination des déchets et au traitement de l'eau[9].

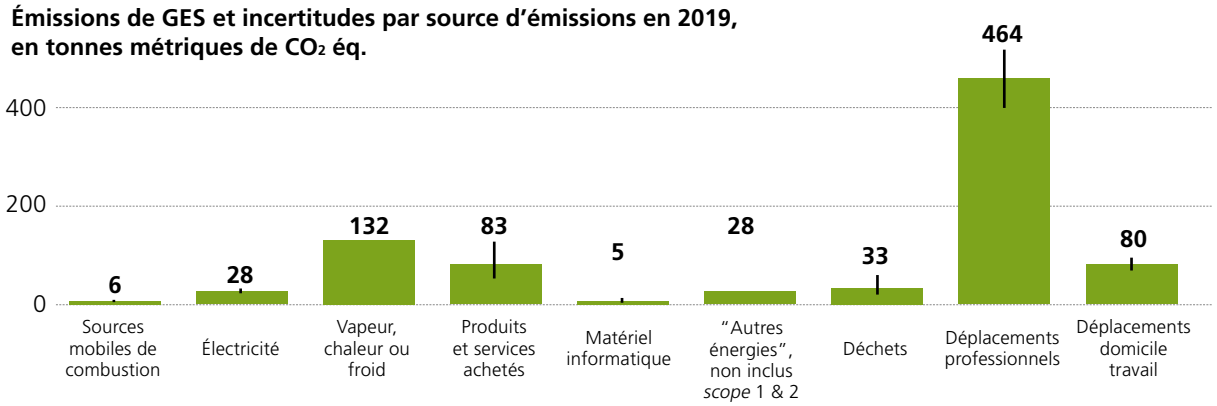
Cette tendance positive générale peut s'expliquer en partie par un certain nombre de mesures concrètes, prises durant les 12 derniers mois. Mentionnons à cet égard le retrait progressif des gobelets et des couverts en plastique, la mise à disposition d'un parc de stationnement pour vélos, le recours à une nouvelle société de nettoyage qui utilise davantage de produits écoresponsables, ou encore l'augmentation du nombre d'installations de vidéoconférence.



[8] Une petite partie de la réduction des émissions provenant de l'électricité s'explique par la mise à jour du "facteur d'émission" pour l'électricité utilisé pour l'évaluation de 2019, qui reflète la diminution de l'empreinte carbone de l'électricité produite en France - par rapport au facteur d'émission de 2014 utilisé précédemment.

[9] Pour l'évaluation de 2019, un "facteur d'émission" actualisé pour les déchets a été utilisé, en supposant une empreinte carbone accrue pour le traitement des déchets. Une autre raison de l'augmentation des émissions de déchets est la faible augmentation de la quantité de déchets produits.

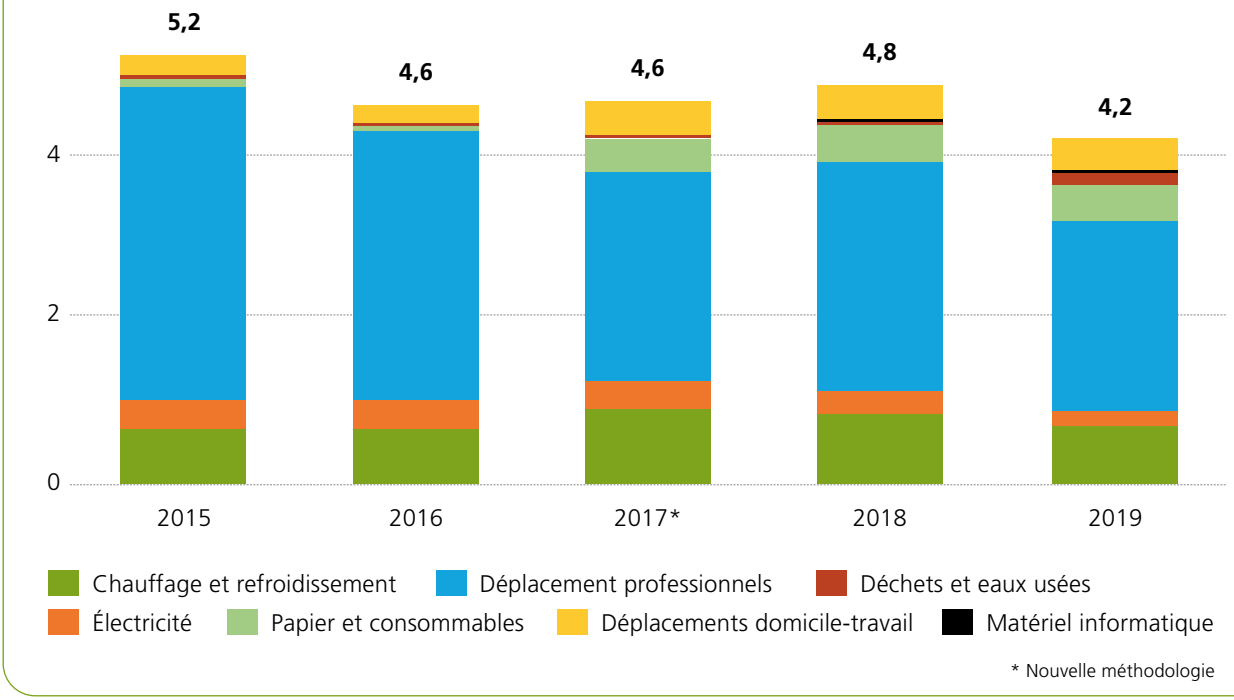
Émissions de GES et incertitudes par source d'émissions en 2019, en tonnes métriques de CO_2 éq.



Principales mesures et tendances

Au total, en 2019, les émissions de gaz à effet de serre de la CEB ont atteint 865 tonnes de CO_2 ou encore 4,2 tCO_2 éq./agent, soit une baisse par rapport aux 993 tonnes et 4,8 tCO_2 éq./agent comptabilisées l'année dernière selon la méthode *Bilan Carbone*[10].

Émissions de GES par agent de 2015 à 2019, en tCO_2 éq.



* Nouvelle méthodologie

Remarque : le calcul du chiffre repose sur l'outil Bilan Carbone. *Une refonte majeure de la méthode de détermination de l'empreinte carbone a eu lieu en 2017 (veuillez consulter le Rapport RSE de 2017). Les ajustements mineurs effectués en 2019 sont expliqués dans les notes de bas de pages 8, 9 et 10.*

Afin d'assurer la transparence quant à l'évolution des émissions de GES (détaillées) de la Banque, des tableaux comparatifs sont présentés ci-après à périmètre constant.

[10] Pour l'évaluation 2019 des émissions de GES, la portée de l'étude a été élargie afin d'inclure le matériel informatique ; ce poste a été rajouté de manière rétroactive à l'analyse de l'année 2018. Pour des informations générales sur la méthodologie Bilan Carbone, voir l'Index GRI, Emissions - GRI 305.

Détail des émissions de GES de la CEB, par source

TABLEAU DE BORD	Variation 2019 / 2015		2019		2018		2015	
	Total variation	Variation par employé	Total 2019	Par employé 2019	Total 2018	Par employé 2018	Total 2015	Par employé 2015
Surface - m^2	0%	-4%	7 600,0	36,9	7 600,0	36,9	7 600,0	38,4
Effectifs de la CEB - ETP	+4%	0%	206,0	1,0	206,0	1,0	198,0	1,0
Emissions totales	**-12%**	**-16%**	**865,2**	**4,2**	**993,2**	**4,8**	**985,9**	**5,0**
Bâtiments - Chauffage et froid	**+2%**	**-2%**	**145,2**	**0,7**	**175,3**	**0,9**	**142,4**	**0,7**
Emissions réseau de vapeur - tCO_2e	+2%	-2%	144,9	0,7	175,0	0,8	142,4	0,7
Emissions liées à la consommation de froid - tCO_2e	-	-	0,3	0,0	0,3	0,0	Non disponible	Non disponible
Bâtiments - Electricité	**-37%**	**-39%**	**40,3**	**0,2**	**59,1**	**0,3**	**63,8**	**0,3**
Emissions liées à l'électricité - tCO_2e	-37%	-39%	40,3	0,2	59,1	0,3	63,8	0,3
Voyages - Déplacements domicile-travail	**+79%**	**+72%**	**79,9**	**0,4**	**78,8**	**0,4**	**44,6**	**0,2**
Emissions liées aux déplacements domicile-travail en voiture - tCO_2e	+77%	+70%	71,5	0,3	70,5	0,3	40,5	0,2
Emissions liées aux déplacements domicile-travail en moto - tCO_2e	-	-	4,1	0,0	4,1	0,0	Non disponible	Non disponible
Emissions liées aux déplacements domicile-travail en transports en commun - tCO_2e	+5%	+1%	4,3	0,0	4,2	0,0	4,0	0,0
Voyages - Déplacements professionnels	**-38%**	**-40%**	**474,3**	**2,3**	**572,7**	**2,8**	**763,0**	**3,9**
Emissions liées aux déplacements en avion - tCO_2e	-33%	-36%	462,7	2,2	557,7	2,7	695,5	3,5
Emissions liées aux déplacements en train - tCO_2e	+62%	+55%	0,8	0,0	0,9	0,0	0,5	0,0
Emissions liées aux déplacements en voiture & taxi - tCO_2e	Non disponible	Non disponible	10,8	0,1	14,1	0,1	4,3	0,0
Papier et consommables	**-**	**-**	**88,1**	**0,4**	**94,5**	**0,5**	**11,9**	**0,1**
Emissions liées aux bouteilles d'eau - tCO_2e	-	-	1,4	0,0	1,6	0,0	Non disponible	Non disponible
Emissions liées aux consommables - tCO_2e	-	-	32,4	0,2	36,2	0,2	Non disponible	Non disponible
Emissions liées au courrier - tCO_2e	-	-	10,3	0,1	11,8	0,1	Non disponible	Non disponible
Emissions liées aux journaux - tCO_2e	-	-	33,5	0,2	35,2	0,2	Non disponible	Non disponible
Emissions liées aux brochures - tCO_2e	-	-	5,3	0,0	3,6	0,0	Non disponible	Non disponible
Emissions liées au papier - tCO_2e	-56%	-58%	5,2	0,0	6,1	0,0	11,9	0,1
Déchets et eaux usées	**-**	**-**	**32,7**	**0,2**	**7,3**	**0,0**	**4,0**	**0,0**
Emissions liées aux eaux usées - tCO_2e	-	-	0,6	0,0	0,6	0,0	Non disponible	Non disponible
Emissions liées aux déchets - tCO_2e	+703%	+671%	32,1	0,2	6,7	0,0	4,0	0,0
Matériel informatique	**-**	**-**	**4,8**	**0,0**	**5,5**	**0,0**	**11,9**	**0,1**
Emissions liées aux imprimantes - tCO_2e	-	-	0,6	0,0	0,6	0,0	Non disponible	Non disponible
Emissions liées aux ordinateurs - tCO_2e	-	-	2,0	0,0	3,9	0,0	Non disponible	Non disponible
Emissions liées aux écrans - tCO_2e	-	-	2,2	0,0	0,9	0,0	Non disponible	Non disponible

Remarque : en 2015, année de référence, la méthode de suivi des GES préexistante était encore utilisée et certaines données n'étaient pas disponibles. Elles sont signalées par la mention "Non disponible".

Annexe - Index du contenu GRI pour 2019

GRI 102-54 • 102-55

L'index 2019 des indicateurs de durabilité a été établi conformément aux normes de reporting développement durable reconnues à l'échelle internationale, à savoir les normes – *Global Reporting Initiative (GRI) Standards* ; il s'attache à respecter l'"option de base".

L'index GRI (**en anglais uniquement**) rend compte de la dimension de durabilité des activités de prêts et hors-prêts de la CEB, du fonctionnement courant de la Banque et de la gestion de ses agents.

Le GRI Content Index 2019 existe en tant que document séparé sur le site de la CEB.



Table of contents

General Disclosures

- Organisational Profile 40
- Strategy 42
- Ethics and Integrity 42
- Governance 43
- Stakeholder Engagement 45
- Reporting Practice 48

Specific Disclosures

OPERATIONAL IMPACT

- Economic Performance 48
- Market Presence 48
- Indirect Economic Impact 49
- Anticorruption 49
- Anti-Competitive Behaviour 49
- Tax 49
- Biodiversity 50
- Emissions 50
- Human Rights Assessment 51
- Local Communities 51
- Socio-Economic Compliance 51

CORPORATE IMPACT

- Economic Performance 52
- Materials 52
- Energy 53
- Water 53
- Emissions 53
- Effluents and Waste 54
- Supplier Environmental Assessment 55
- Employment 55
- Labour/Management Relations 56
- Occupational Health and Safety 56
- Training and Education 57
- Diversity and Equal Opportunity 57
- Non-Discrimination 58

General Disclosures – GRI 102

ORGANISATIONAL PROFILE

102-1 Name of the organisation
Council of Europe Development Bank (CEB).

102-2 Primary brands, products, and services
The CEB invests in social projects that foster inclusion and contribute to improving the living conditions of the most vulnerable populations across Europe. To this effect, the CEB provides loans and guarantees in its 41 member states to finance projects meeting a certain number of criteria. Potential borrowers include governments, local or regional authorities and financial institutions. Loan applications are rigorously reviewed, and related projects are designed and implemented within national sectorial policies, when applicable. From a financing perspective, the CEB has at its disposal a number of different lending instruments (Project loans, Programme loans, Public co-finance facility, EU co-finance facility, Cross-sectoral loans), financing of public private partnerships, guarantees and, through specific programmes (such as Migrant and Refugee Fund) or, on an ad-hoc basis, grants.

102-3 Location of headquarters
Paris, France.

102-4 Location of operations
According to its mandate, the CEB can provide loans and guarantees in any of its 41 member states. The Bank may also receive voluntary contributions from its members, through fiduciary accounts.
As a sign of solidarity among the CEB member states, the Bank is able to provide increased support to a group of 22 "target countries" in Central, Eastern and South-Eastern Europe: Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, Cyprus, Czech Republic, Estonia, Georgia, Hungary, Kosovo, Latvia, Lithuania, Malta, Moldova (Republic of), Montenegro, North Macedonia, Poland, Romania, Serbia, Slovak Republic, Slovenia and Turkey.

102-5 Ownership and legal form
The CEB is an international organisation governed by public international law which, according to its mandate, operates as an international financial institution. As an international financial institution, the CEB is owned by its shareholders, namely its 41 member states.

102-6 Markets served
The CEB invests in social projects that foster inclusion and contribute to improving the living conditions of the most vulnerable populations across Europe.
More specifically, the CEB's sectors of action are as follows:

- Aid to refugees, migrants and displaced persons
- Housing for low-income persons
- Creation and preservation of viable jobs
- Improvement of living conditions in urban and rural areas
- Natural or ecological disasters
- Protection of the environment, including climate mitigation and adaptation
- Protection and rehabilitation of historic and cultural heritage
- Health
- Education and vocational training
- Infrastructure of administrative and judicial public services

For more details, see:

- the Loan and Project Financing Policy
- the Handbook for the Preparation and Implementation of Projects

102-7 Scale of organisation
As at 31 December 2019, the CEB had 206 staff members - plus 4 appointed officials (Governor and 3 Vice-Governors). The Bank approved 46 project loans for a total amount of € 3.98 billion. The profit for the year 2019 reached € 104.7 million.

102-8 Information on employees and other workers
As at 31 December 2019, the CEB's workforce was made up of 206 staff members (54% women / 46% men). Of these staff members, 68% were professional staff (44% women / 56% men) and 32% were support staff (77% women / 23% men) comprising 33 different nationalities. Out of the 206 staff members, 195 were on indefinite-term contracts and 11 on fixed-term contracts. The CEB only has one office, located in Paris.

102-9 Supply chain
The CEB procures supplies, works and services for its own operational needs. In addition, the Bank uses external service providers to provide, among other things, IT services, cleaning and security services on the organisation's premises.

As an international organisation - to which national legislation on public procurement does not apply - the CEB has its own internal procurement rules. The organisation's supply chain for its own operational needs is governed by the Guidelines on the Internal Procurement of Services, Supplies and Works by the CEB. The related Internal Procurement Procedures were updated in 2017.

It is the CEB's policy that its Procurement Guidelines and procedures follow the principles of:

- equal treatment
- non-discrimination
- transparency

The Bank considers that, as a general rule, these principles can best be implemented by effective and fair competition among qualified tenderers and by transparent selection based on considerations of both cost and quality.

The CEB also aims to ensure that the purchase of supplies, works and services required for the satisfactory operation of the CEB:

- is handled in a timely, efficient and effective manner with due regard to the Bank's needs, including a high level of qualifications and quality of services, efficiency and economic use of resources. The notion of quality of services includes compliance with best practices in terms of occupational health and safety policies.
- takes into account sustainability issues with respect to human resources and the environment, in line with its Environmental and Social Safeguards Policy.

The CEB's new Environmental Statement from July 2019 underlines the importance of enhancing environmental and social considerations in procurement decisions for its own operational needs.

These rules are aligned with those of other international organisations.

For the projects financed by the CEB, there are separate project and loan procurement policies and guidelines. These Procurement Guidelines detail the principles and methods to be applied when awarding contracts to be financed by CEB loans. Implementing them ensures that funds are used solely for purposes covered by the loan and that special emphasis is placed on economical and efficient implementation of the projects it finances. It is recognised that fairness and transparency of public spending are essential to sound governance and to the sustainability of projects.

For more information, see the CEB's Policies and Guidelines.

102-10 Significant changes during the reporting period regarding the organisation and its supply chain
None.

102-11 Precautionary principle or approach
Application of the precautionary principle is integrated in the CEB's Environmental and Social Safeguards Policy (para. 18). *"The CEB may apply the precautionary principle when it considers that the potentially adverse effects of a Project are not adequately mitigated or that the likely residual environmental impacts outweigh the expected social benefits"*.

102-12 External initiatives
As stated in the CEB's Development Plan 2020-2022: *"The Bank's approach in terms of social safeguard review and management draws upon the principles enshrined in the Council of Europe Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms and European Social Charter. The principles specifically emphasised in project operations are those related to: Conditions and rights of workers, Protection of vulnerable groups, Forced labour and child labour, Gender equality and non-discrimination, Protection of livelihoods and housing, Community health and safety [and] Stakeholder information and consultation."* (Annex 6).

Moreover, *"applications for loans or guarantees shall be submitted to the [Bank's] Administrative Council after receipt of the Secretary General [of the Council of Europe]'s opinion as to admissibility based on the project's conformity with the political and social aims of the Council of Europe"* (Article XIII of the Bank's Articles of Agreement).

From an environmental perspective, *inter alia*, the CEB has signed the Declaration on the European Principles for the Environment (EPE) concerning the environmental management component in the financing of projects; the CEB has also been working together with its stakeholders and peers to reflect on the design of adaptation strategies and to elaborate guidance for resilient project development including for urban centres, as well as exploring metrics for measuring adaptation outcomes (in particular, within the EUFIWACC - European Financing Institutions Working Group on Adaptation to Climate Change); furthermore, in 2017, the CEB joined the global Climate action

in financial institutions initiative, thereby endorsing five voluntary principles for Mainstreaming Climate Action. The CEB joined the coalition as part of the multilateral development bank (MDB) group. In 2018, the CEB obtained permanent observer status to the UN Framework Convention on Climate Change (UN FCCC) and joined the initiative for Harmonized Indicators for Private Sector Operation (HIPSO). As a founding member of the ICMA Social Bond Working Group, the CEB helped develop the Social Bond Principles and contributed to a sub-working group on impact reporting.

The CEB's medium-term strategy, the Development Plan 2020-2022, draws on the UN Agenda 2030 and the Sustainable Development Goals (SDGs), an initiative the Bank strongly supports.

102-13 Memberships of associations
Over the years, the CEB has forged partnerships with other international organisations and donors to bring additional financing and greater expertise to the projects it supports. In addition to its natural links with the Council of Europe, the CEB has become a partner of choice to the European Union and regularly cooperates with other international financial institutions (IFIs), and with several United Nations specialised agencies (in 2017, the CEB and UNDP agreed to extend their cooperation for another five years, aiming to scale up their support for achieving the UN Sustainable Development Goals (SDGs) in South-Eastern Europe, Turkey, Republic of Moldova and Georgia). In 2019, the CEB renewed its memorandum of agreement with UNICEF.

For more details, see:

- the "Donors and Partnerships" section in the 2019 Report of the Governor
- the web sections "Partnerships" and "Donors and trust funds"

STRATEGY

102-14 Statement from senior decision-maker
Please see the 'Foreword by the Governor' in the 2019 Corporate Social Responsibility Report.

102-15 Key impacts, risks, and opportunities
The CEB is a multilateral bank with a unique social vocation. The CEB is tasked to contribute to the social cohesion and sustainable social development of its 41 member states, which are also its shareholders.

Corporate social responsibility (CSR) is thus rooted in the Bank's core mission. The focus is to ensure that growth is socially inclusive and pursued in a manner that is both economically empowering and environmentally sustainable. The CEB acknowledges that achieving this vision is contingent upon implementing environmental, social and climate-change safeguards.

For more details, see the Development Plan 2020-2022, which lays out in detail the Bank's medium-term strategy and includes very detailed considerations on impacts, risks and opportunities.

ETHICS AND INTEGRITY

102-16 Values, principles, standards and norms of behaviour
The Office of the Chief Compliance Officer (OCCO) is the principal organisational unit within the CEB that is specifically tasked to address integrity and corruption issues. To ensure OCCO's independence from all operational divisions, OCCO is headed by the Chief Compliance Officer (CCO) who reports directly to the Governor.

The CEB's overall compliance policy framework was revised by the Administrative Council and the Governing Board in 2012. The framework defines the compliance function's mission as being "*to ensure that the Bank conducts its activities in compliance with its own rules, current legislation, the Codes of Conduct as well as with good practices, in order to avoid any risk of irregularity in the functioning of the institution, of its Organs or of its Staff*". The compliance function's purpose is therefore to enable the CEB to limit its exposure to the risk of legal, administrative or regulatory sanctions, material financial loss or loss of reputation incurred in the event of non-compliance. This is of the greatest importance for a development bank, and particularly one with a social vocation placed *'under the "supreme authority" of the Council of Europe'*.

102-17 Mechanisms for advice and concerns about ethics
The CEB has a comprehensive and publicly available compliance framework, including *inter alia* a Compliance Policy, an Anticorruption Charter, a Policy on Non-Compliant/Uncooperative Jurisdictions, Internal Procurement Guidelines, Codes of Conduct, Integrity and Dignity at Workplace, Integrity Due Diligence Guidelines & Procedures, and a Whistleblowing Policy.

OCCO identifies compliance risk, assesses compliance risk, advises the Governor and management committees on relevant rules and standards and ensures that the CEB is aware of, and follows, best market principles and international standards regarding the prevention of money laundering and terrorist financing, fraud and corruption and other prohibited practices. OCCO also designs, recommends and maintains the policies, rules and procedures governing dignity, ethical behaviour and integrity towards counterparties and third parties, advises staff and gives guidance on conflicts of interest, prevention of insider trading, protection of confidential

information and ethical issues. When a request for opinion arises, the entry points used as advice and help lines, both internally and externally, are compliance@coebank.org and whistleblowing@coebank.org.

Apart from the entry points mentioned above, OCCO has a full set of procedures, terms of reference and dedicated forms that specifically refer to reporting unlawful / unethical behaviour or misconduct.

GOVERNANCE

102-18 Governance structure
Like other international organisations/international financial institutions governed by public international law, the CEB has a specific governance structure established by virtue of its Articles of Agreement. The CEB has the following statutory bodies:

1) the **Governing Board,** which is the CEB's "supreme body", competent for all matters not delegated to the Administrative Council;
2) the **Administrative Council**, which, amongst its delegated powers, approves lending operations in favour of proposed projects and gives its opinion on all decisions having financial consequences; and
3) the **Auditing Board,** which is independent from all the other statutory bodies and inspects the CEB's annual accounts.

The **Governor** is elected by the Governing Board. The Governor, who is assisted by one or more Vice-Governors, is the Bank's legal representative and the head of its operational services. The Governor conducts the day-to-day business within the framework of the decisions adopted by the Governing Board and the Administrative Council. Currently, the Governor (Rolf Wenzel, re-elected in 2016) is assisted by three Vice-Governors: Carlo Monticelli (Financial Strategy, appointed in 2015), Rosa María Sánchez-Yebra Alonso (Social Development Strategy, appointed in 2016), and Tomáš Boček (Target Group Countries, appointed in 2019).

For more information on the governance structure, see the Annual Report ("Governance structure") or the CEB's website.

102-19 Process for delegating authority for economic, environmental, and social topics from the highest governance body to senior executives and other employees
102-20 Executive-level responsibility for economic, environmental, and social topics
As the social development bank in Europe, economic, environmental and social considerations are embedded in almost all our activities. While the Bank's Governor is ultimately responsible for these topics, numerous directorates and teams work on sustainability:

- **Unit for CSR**, in charge of topics concerning the whole organisation, e.g. ESG ratings, stakeholder engagement, disclosure, and coordination between directorates
- **Compliance**, working on integrity and transparency in the conduct of all the CEB's activities, ranging from anti-money laundering, to whistleblowing, to IT systems security.
- **Corporate Services**, working on human resources, e.g. gender and wellbeing, and issues related to facility management, e.g. office energy consumption and waste management.
- **Evaluation**, working on independent evaluations of CEB-financed projects to assess their social performance and derive lessons learnt for the CEB's future work.
- **Finance**, working on funding the Bank's project financing on competitive terms, for example by issuing the CEB's Social Inclusion Bonds.
- **Loans & Social Development**, working with borrowers to develop their projects and maximise their social value added.
- **Technical Assessment & Monitoring**, working with borrowers on technical aspects throughout the project cycle; this also includes procurement and support from in-country experts in the form of technical assistance.

102-22 Composition of the highest governance body and its committees
Both the Governing Board and the Administrative Council are composed of a Chairperson and one representative appointed by each member state.

102-23 Chair of the highest governance body
Both the Governing Board and the Administrative Council chairpersons are elected by the Governing Board. The chairpersons do not have voting powers.

102-25 Conflicts of interest
The CEB has a Codes of Conduct which set out the ethical rules that must govern the conduct of those working for the CEB (Chairmen and members of the Collegial Bodies, Governor, Vice-Governors, staff members, contractual collaborators, and service providers) and help them to abide by those rules, as well as to inform their colleagues, the CEB's organs and the general public of the standard of conduct they are entitled to expect.

The Codes of Conduct, approved by the Governing Board on 27 November 2009 and effective as of 1 January 2010, apply respectively to:

- the Governor, Vice-Governors, staff members and to contractual collaborators or service providers
- the Chairmen and members of the Collegial Bodies (Governing Board and Administrative Council)
- the members of the Auditing Board

Each Code of Conduct has a specific provision that deals with the issue of conflicts of interest in full. As an example, the one applicable to the chairpersons and members of the Collegial Bodies provides that "*The chairmen and members of the Collegial Bodies must ensure that no personal interests or any particular financial interests in any way affect their activities on behalf of the CEB or jeopardise the image of the CEB, given the information of which they have knowledge within the framework of the performance of their duties. The chairmen and members of the Collegial Bodies remain bound to respect these obligations after their mandate expires. Should an actual or apparent conflict of interest arise, the Collegial Body chairman or member shall promptly disclose the matter to the Chief Compliance Officer (CCO) for guidance. They shall recluse themselves by withdrawing from any attendance of or participation in deliberations or decision-making connected with their particular case, unless the CCO deems otherwise*" (CoC for Chairmen and members of the Collegial Bodies, Article 3).

102-26 Role of highest governance body in setting purpose, values and strategies
The Governing Board, which, pursuant to the CEB's Articles of Agreement is "the supreme body" of the CEB, is competent, notably, to set out the general orientations for the CEB's activity and to approve the annual report and financial statements.

Among the powers delegated to it by the Governing Board, the Administrative Council establishes and supervises operational policies and approves lending operations in favour of projects.

102-29 Identifying and managing economic, environmental and social impacts
As a multilateral development bank with a social purpose, the CEB provides finance and expertise for economically, environmentally and socially sound investment projects across its European membership, which contribute to improving the living conditions of the most vulnerable populations, including refugees and migrants, and more broadly to strengthening social cohesion.

The Directorate for Technical Assessment and Monitoring (TAM) is responsible for the technical appraisal and monitoring of projects financed by the Bank. TAM's appraisal and monitoring processes include the assessment of economic, environmental and social opportunities and risks. Environmental and social risks are screened and managed in accordance with the CEB's Environmental and Social Safeguards Policy. TAM's analysis of these risks and recommendations for their management are integrated in the Loan Document that is presented to the Administrative Council and reflected in the Framework Loan Agreement for each project. During implementation of the project, TAM reviews the management of environmental and social risks, carrying out site visits where appropriate. The results of the monitoring are reported to the Bank's Management.

In addition, the Directorate for Loans & Social Development (L&D) has monitoring experts who follow up on project quality and oversee that projects are implemented according to the specifications outlined initially.

The CEB also has an Office of Evaluation (EVO) which contributes to improving the quality of future projects based on in-depth and rigorous analyses of past project and programme outputs and outcomes.

102-30 Effectiveness of risk management processes
Risk management at the CEB is based on a prudent Risk Management Framework through strong governance, policies, procedures, limits and controls that provide the Bank with the appropriate tools to identify, assess, monitor, report, mitigate and control risks throughout the Bank. While the Bank is not subject to member states' regulations, it considers the European Union Directives on banking regulation and the recommendations of the Basel Committee on Banking Supervision as the references for its Risk Management Framework.

The Bank's risk and control policies are based on international best banking practices and validated by internal committees composed of members of the CEB's senior management and ultimately approved by the Bank's governing bodies. The Bank continuously reassesses its Risk Management and Control Framework to ensure that it is able to fulfil its objective.

The Directorate for Risk and Control (R&C) is responsible for implementing the Risk Management Framework within the CEB and is independent from other operational and business directorates, reporting directly to the Governor. The divisions within the Directorate for R&C are dedicated to specific risk areas: credit, operational risk, financial transactions, derivatives and collateral management. The Asset & Liability Management (ALM) Unit in the Finance Directorate is in charge of managing the Bank's market risk (interest and currency exchange rates) and liquidity risk.

Decision-making committees in charge of defining and overseeing the Risk Management Framework are chaired by the Governor:

- **The Regular Credit Risk Committee (CRC)** meets on a weekly basis and takes credit decisions in relation to lending and treasury exposure, based on internal credit risk assessments and recommendations. In addition, a special CRC meeting takes place once a month to deal with specific topics and issues within an extended committee.

- The **Asset & Liability Management Committee (ALCO)** meets on a monthly basis to formulate strategic orientations and, on a forward-looking basis, to address interest rate, foreign exchange rate and liquidity risks arising throughout the balance sheet. In addition, on a quarterly basis, a "Special ALCO" meeting addresses ALM and funding issues.
- Capital market information is provided at the weekly meetings of the **General Management Committee.**
- The **Committee for Operational Risks & Organisation** reviews operational risk issues at the CEB on a semi-annual basis and ensures that adequate steps are taken to mitigate, monitor and control these risks.
- The **IT Steering Committee** reviews information systems issues and takes the appropriate actions to ensure operational resilience and business continuity.

In view of the Bank's credit track record, the organisation and processes have proven to be effective, with almost no impairments in over 60 years since the institution's inception.

102-31 Review of economic, environmental and social topics
Helping social and environmental development, thereby improving people's lives and strengthening social cohesion across Europe, is at the core of the CEB's mandate and operational priorities. The Bank's approach is reflected in a number of public documents, including *inter alia* the CEB's Development Plan 2020-2022 and in its key corporate policies and guidelines such as the Loan and Project Financing Policy, the CEB Handbook for the Preparation and Implementation of Projects, the Environmental and Social Safeguards Policy and the new Environmental Statement, passed in 2019.

It is also worth noting that, among the CEB's statutory bodies, the Administrative Council is the body responsible, among other things, for approving lending operations in favour of projects.

Its decisions are based on: (i) the Governor's Report including the anticipated economic, environmental and social impacts of the project; and (ii) the opinion of the Secretary General of the Council of Europe as to the admissibility of the project, based on its conformity with the political and social aims of the Council of Europe.

102-32 Highest governance body's role in sustainability reporting
The Bank's Annual CSR Report is on the agenda at every 'Spring meeting' of the Administrative Council and the Governing Board.

102-35 Remuneration policies
102-36 Process for determining remuneration
102-37 Stakeholders' involvement in remuneration

Compensation for the Governing Board and Administrative Council chairpersons as well as for "elected Officials" (Governor and Vice-Governors) is individually and fully disclosed in the Financial Report (see Note A – Item 10).

STAKEHOLDER ENGAGEMENT

102-40 List of stakeholder groups engaged by the organisation
In the second half of 2019 the CEB actively engaged with a large number of its stakeholders, both internal and external, to better understand their expectations towards the Bank, especially regarding numerous specific sustainability topics. This approach is often referred to as a materiality assessment.

The stakeholder groups engaged were: *the CEB's Governing Board, Administrative Council, Auditing Board, management, staff representatives, the Council of Europe, business partners (e.g. commercial banks, borrowers and suppliers), EU institutions, international public organisations, financial sector associations, civil society representatives and researchers.*

For more information on the materiality assessment please see the main body of the 2019 CSR Report.

102-42 Identifying and selecting stakeholders
102-43 Approach to stakeholder engagement
The 2019 materiality assessment will help the CEB to further tailor its reporting and disclosure but also its actions on the sustainability issues raised. The outcome of the exercise directly fed into the process of defining the CEB's medium-term strategy, i.e. the Development Plan 2020-2022.

The stakeholders contacted were identified by asking CEB staff working on sustainability topics for their key contacts, but also through desk research and the expertise of the materiality consultant (i.e. Deloitte).

As stated in the CEB's Public Information Policy, the Bank *"acknowledges the merits of constructive dialogue with representatives of civil society (nongovernmental organisations, etc.), and recognises that any such dialogue must necessarily be proportioned to its size and to its sectors of action."* The CEB engages in such dialogue on a case-by-case basis.

102-44 Key topics and concerns raised
The key message from the stakeholder outreach was that the CEB's strategy and reporting are largely aligned with stakeholder expectations. The Bank's three lines of action, as set out in the CEB's new Development Plan, where also mentioned by stakeholders as 'top priorities':

CEB Development Plan's lines of action	CEB Materiality's top priorities
Inclusive growth	Inclusive economic growth
Environmental sustainability	Climate mitigation & adaption
Support for vulnerable groups	Support for vulnerable groups & human rights

In addition, the exercise also shed light on the importance of issues related to governance and ethics, e.g. compliance, anti-corruption, reporting and transparency, as well as gender and women's empowerment.

In terms of potential improvements that became clear through the assessment, stakeholders would like the CEB to disclose even more information on key material issues, the CEB's specific impact on them, and the Bank's related frameworks and approaches, e.g. project screening and monitoring approaches, environmental strategy and related KPIs, or scope of human rights covered.

102-41 Percentage of total employees covered by collective bargaining agreements
The CEB's employees are staff of an international finance institution. Based on the CEB's legal status, as an international organisation with its privileges and immunities, neither the host country's labour laws nor those of its member countries apply to its staff members. There is no system of collective bargaining agreements.

The system of remuneration at the CEB is part of a legal and institutional framework defined by the Bank's Regulations and its Staff Regulations. Furthermore, as an organisation attached to the system of Coordination Organisations due to its link with the Council of Europe, the CEB follows the Coordinated Organisations' rules on matters of remuneration and salary adjustments.

The structure of the total compensation is specifically outlined in Article 41 of the Staff Regulations and Appendix IV thereto (Regulations governing Staff salaries and allowances).

Each year, the Co-ordination Committee on Remunerations calculates the adjustment index that defines the progression of the basic salary for the Coordinated Organisations and attached Organisations such as the CEB.

All the CEB's staff members enjoy the full right to associate and may belong to trade unions or professional organisations, subject to the CEB's staff-related documents and the Codes of Conduct.

The **Staff Committee** represents the general interests of the staff and contributes to the smooth running of the CEB by providing the staff with a channel for the expression of their opinions. The Staff Committee participates directly or is represented by staff members whom it appoints to sit on a number of commissions and committees created within the Bank and which require staff participation. Staff members are thus represented on the:

- Health and Safety Committee
- Advisory Pension Committee
- Personal Data Protection Commission
- Advisory Committee on Disputes and the Disciplinary Board

The CEB also has a **General Meeting of Staff** which enables all staff members to express their opinions on their conditions of employment and work. The General Meeting of Staff is a body in which all retired staff members may also express their opinions on the conditions that concern them. It meets at least once a year in ordinary session and may also be convened in extraordinary session.

The **Joint Committee** is a consultative organ in charge of facilitating cooperation between the Administration and staff on questions of a general nature. It may be consulted by the Governor or by the Staff Committee accordingly. It also gives its opinion on measures for the termination of service as provided for in the Regulations on indemnity for loss of job.

REPORTING PRACTICE

102-45 Entities included in the consolidated financial statements
Council of Europe Development Bank (CEB).

102-46 Defining report content and topic boundaries
102-47 List of material topics

Approach for determining Materiality
The full materiality assessment conducted in 2019 included both internal and external stakeholder surveys and followed best practice approaches. For more information on the assessment's methodology, please see the main body of the 2019 CSR Report.

The 16 material topics identified are presented below. The stakeholders' assessment of the relevance and importance of these topics to the CEB can be found in the materiality matrix depicted in the main body of the CSR Report.

Operations:
- Community & stakeholder engagement
- Environmental impact of CEB
- Information security & privacy

Employees:
- Gender equality & incl. workplace
- Talent recruitment, develop. & retention
- Working conditions

Governance & Ethics:
- Ethics, compliance & anti-corruption
- Governance & accountability
- Reporting & transparency

Project Impact:
- Inclusive economic growth
- Support for vulnerable groups & human rights
- Gender & women's empowerment
- Climate mitigation & adaptation
- Biodiversity & pollution
- Project safety, durability & affordability
- Capacity building & skills

Report Boundary
The differentiation between "operational" and "corporate" indicators establishes the boundaries of the GRI Index disclosures.

Operational impacts

- Economic performance
- Indirect economic impact
- Human rights
- Local communities
- Anti-corruption and compliance (environmental and social)

Corporate impacts

- Staff (occupational health and safety, training and education, diversity and equal opportunity, etc.)
- The CEB's own environmental impact, including its carbon footprint

102-48 Restatements of information
None.

102-49 Changes in reporting
None.

102-50 Reporting period
The CEB reports on a calendar year basis from 1 January to 31 December. This report covers the year 2019.

102-51 Date of most recent previous report
April 2019.

102-52 Reporting cycle
Annual.

102-53 Contact point for questions regarding the report
Corporate Responsibility & Studies Division (info@coebank.org)

102-54 Claims of reporting in accordance with the GRI Standards
The CEB's 2019 CSR Report and GRI Index has been prepared in accordance with the 'GRI Standards: Core option'.

102-55 GRI content index
The GRI Index 2019 is available on the Bank's website.

102-56 External assurance
The CEB does not seek external assurance for its sustainability reporting.

103-1 Explanation of the material topic and its boundary
103-2 The management approach and its components
103-3 Evaluation of the management approach
In 2019, the CEB completed a full materiality assessment which largely supported the Bank's management approach, as outlined in 102-44, 102-46 and 102-47. The management approach for issues deemed material is presented individually in the chapters on 'Operational Impacts' and 'Corporate Impacts' below.

Specific Disclosures

OPERATIONAL IMPACTS

ECONOMIC – GRI 200

ECONOMIC PERFORMANCE – GRI 201

Management approach
The CEB provides loans to co-finance projects in any of its 41 member states, in accordance with its social mandate. Potential borrowers include governments, regional or local authorities, and public or private financial institutions and banks. Benefitting from its excellent rating (AAA with Standard & Poor's, outlook stable[1], Aa1 with Moody's, outlook stable, and AA+ with Fitch Ratings, outlook positive[2]), the CEB has access to the most favourable funding conditions on the international capital markets, which enables the Bank to offer attractive interest rates to its borrowers. The CEB generates a moderate but stable net income, the aim being to maintain and enhance its financial soundness by gradually strengthening its capital base.

201-1 Direct economic value generated and distributed
See the 2019 Financial Report (including the Key Figures and the Financial Summary) for extensive information.

201-2 Financial implications and other risks and opportunities due to climate change
The CEB incorporates environmental considerations in all the projects it finances. It acknowledges the importance of climate change, as underscored by the Development Plan 2020-2022 which introduced 'environmental sustainability' including climate change as one of three strategic lines of action. Climate change risks and opportunities as regards the CEB's lending operations are addressed in the Environmental and Social Safeguards Policy (section 2.4). Projects considered for financing are screened for four climate change parameters (GHGs emitted, mitigation potential, adaptation potential, and vulnerability to climate change).

201-4 Financial assistance received from government
The CEB is owned by its 41 member states. In accordance with its Articles of Agreement, the CEB's capital is subscribed by the member states. The CEB may borrow on the capital markets to raise the funds necessary for fulfilling its mandate. In certain cases, it may be entrusted with funds from member states, the Council of Europe and, subject to certain requirements, third parties (such as the EU) to implement activities supporting its mandate.

MARKET PRESENCE – GRI 202

Management approach
As an international organisation with 41 member states and active business relations with most of the CEB's member countries, the Bank aims for diversity of nationalities (from its member states) for its senior management team.

202-1 Ratios of standard entry level wage by gender compared to local minimum wage
Not applicable. Please see the CEB's salary scale.

202-2 Proportion of senior management hired from the local community
In 2019, 33 out of 41 CEB member countries were represented among the 206 staff members. Out of the 15 people in senior management positions, i.e. Governor, Vice-Governors and Director level, three are from France, the CEB's host country, two each from Germany, Greece and Italy, and one each from Belgium, the Czech Republic, Luxembourg, the Netherlands, Norway and Spain. It will be noted that, at the end of 2019, one senior management position was not staffed.

1 On 15 February 2019, Standard & Poor's upgraded the CEB's rating from 'AA+, outlook positive' to 'AAA outlook stable'.
2 On 3 September 2019, Fitch Ratings changed the outlook of its rating from 'stable' to 'positive'.

INDIRECT ECONOMIC IMPACT – GRI 203

Management approach
The Bank invests in sustainable social sector infrastructure projects with a view to maximising the social impact of its operations and promoting economic and social inclusion. The CEB aims to design its projects in such a way as to benefit the largest number of potential final beneficiaries, with a specific focus on vulnerable groups.

203-1 Infrastructure investments and services supported
Most CEB investments are in physical infrastructure projects but it can also support "soft" investments in supporting equipment and services, such as access to vocational training schemes. For a detailed breakdown of financing provided by the CEB, see the Governor's Report ('Annual Report').

203-2 Significant indirect economic impacts
Investment in one sector of the Bank's activity often results in significant co-benefits in economic terms. For example, careful design of new social housing construction part-financed through a CEB loan will also positively contribute to the energy efficiency of the dwellings. In the same way, renovation of a housing block can serve as a catalyst for urban renewal in a wider area. Moreover, the job creation impact of construction projects financed by the CEB must also be considered.

These economic, social and environmental inter-linkages are a recurring item in the majority of projects financed by the CEB.

ANTI-CORRUPTION – GRI 205

Management approach
The Office of the Chief Compliance Officer (OCCO) is clearly supported by "tone from the top" and is committed to achieving the highest standards of integrity and transparency in the conduct of all the CEB's activities. The CEB has a comprehensive and publicly available compliance framework, including inter alia a Compliance Policy, an Anticorruption Charter, a Policy on Non-Compliant/Uncooperative Jurisdictions, Internal Procurement Guidelines, Codes of Conduct, Integrity Due Diligence Guidelines & Procedures and a Whistleblowing Policy (as mentioned in item 102-17). OCCO identifies and assesses the compliance risk and advises the Governor and management committees on relevant rules and standards and ensures that the CEB is aware of, and follows, best market principles and international standards regarding the prevention of money laundering and terrorist financing, fraud and corruption and other prohibited practices.

205-1 Operations assessed for risks related to corruption
On average, the bank's compliance function conducts specific investigations into less than five claims of corruption related to CEB-financed operations per year.

205-2 Communication and training about anti-corruption policies and procedures
Each year, OCCO delivers a mandatory induction class to newly recruited staff members. OCCO issued two newsletters for staff in 2019, with topics related to data protection and the culture of ethics.

The CEB marked the International Anti-Corruption Day on December 9th, with the Governor's address to all employees reconfirming the CEB's determination to fight corruption. This 'tone from the top' goes hand in hand with staff training and awareness raising through, for instance, an interactive board game on ethics. In 2019, the CEB became member of the Ethical Network of Multilateral Organizations (ENMO).

205-3 Confirmed incidents of corruption and actions taken
None.

ANTI-COMPETITIVE BEHAVIOUR – GRI 206

206-1 Legal actions for anti-competitive behaviour, anti-trust, and monopoly practices
None.

Tax – GRI 207

207-1 Approach to tax
207-2 Tax governance, control, and risk management
207-3 Stakeholder engagement and management of concerns related to tax
207-4 Country-by-country reporting

The CEB is an international organisation. Pursuant to its constitutive treaty, the Third Protocol to the general agreement on privileges and immunities of the Council of Europe, the CEB and its assets, income and other property are exempt from all direct taxes.

Within the scope of its mandate, the CEB supports the implementation of international standards in the field of tax good governance – notably to ensure tax transparency and the fight against tax evasion/avoidance in connection with the projects it finances.

In October 2017, the CEB was granted observer status to the OECD Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes.

In 2014, the CEB enshrined this commitment by means of a Policy on Non-Compliant/Uncooperative Jurisdictions approved by its Administrative Council. In light of developments that have occurred since then, the CEB upgraded this Policy in 2019 in order to reflect the latest developments in the area of tax good governance and transparency, fair taxation, base erosion and profit shifting (BEPS), in alignment with the CEB's peer group of Multilateral Development Banks. The updates place emphasis on the rationale for the tax good governance principles promoted by the EU, and the OECD Global Forum on transparency and exchange of information for tax purposes. In particular, the 2019 update of the CEB's Policy on Non-Compliant/Uncooperative Jurisdictions introduced the immediate effect of the EU List of Non-Compliant jurisdictions for tax purposes. Assessment of concerns related to tax standards is part of the integrity due diligence performed by the CEB's services.

ENVIRONMENTAL – GRI 300

Management approach (Materials 301 – Energy 302 – Water 303 – Biodiversity 304 - Emissions 305 – Effluents and Waste 306 - Environmental Compliance 307 - Supplier Environmental Assessment 308)
The CEB assesses the environmental impact of the projects it finances. The Bank's Management approach to these issues is framed through the relevant applicable policies such as the Environmental and Social Safeguards Policy, the Loan and Project Financing Policy, the Handbook for the Preparation and Implementation of Projects, and the Guidelines on the Internal Procurement of Services, Supplies and Works by the CEB. Taking the examples of *Biodiversity GRI 304* and *Emissions GRI 305*, the paragraphs below provide insights into how the CEB assesses project impacts on environmental issues.

BIODIVERSITY – GRI 304

Management approach (additional information)
Biodiversity is addressed in the CEB's Environmental and Social Safeguards Policy (section 2.5). The policy requires that projects proposed for financing are subject to environmental screening and environmental impact assessment, if applicable, and specifies that the Bank will not finance projects that may cause the loss of critical natural habitats and endangered species.

304-3 Habitats protected or restored
In accordance with its Loan and Project Financing Policy, the CEB may finance projects that aim to protect and develop biodiversity (e.g. ecological corridors).

Emissions – GRI 305

Management approach (additional information)
The issue of project greenhouse gas emissions is addressed in the CEB's Environmental and Social Safeguards Policy (section 2.4). The CEB applies greenhouse gas emission (GHG) screening to all projects proposed for CEB financing to establish a preliminary estimate of the expected GHG emissions from a project and, in the case of mitigation projects, the relative decrease in GHG emissions. The screening methodology distinguishes three levels of CO_2 equivalent emissions:

- High: > 20 000 tonnes CO_2
- Medium: 10 - 20 000 tonnes CO_2
- Low: <10 000 tonnes CO_2

Carbon foot print calculations are made for all projects estimated as "medium" or "high" emissions and for those categorised "low", where sufficient data is available to yield meaningful results. Calculations are based on standard methodologies (e.g. the ADEME's Bilan Carbone for buildings) and include estimates of construction related emissions where feasible. The assessments are carried out by the CEB's Directorate for Technical Assessment & Monitoring.

305-1 Direct (Scope 1) GHG emissions
The Bank's Scope 1 emissions are not project related and are therefore disclosed under the chapter heading 'Corporate Impact' in this GRI index.

305-2 Energy indirect (Scope 2) GHG emissions
305-3 Other indirect (Scope 3) GHG emissions
305-4 GHG emissions intensity

305-5 Reduction of GHG emissions
Please see the chapter on 'The CEB and climate change' in main body of the Annual CSR Report.

SOCIAL – GRI 400

HUMAN RIGHTS ASSESSMENT – GRI 412

Management approach
Although the CEB has a separate legal identity and full financial independence, as a partial agreement of the Council of Europe, it nevertheless operates under the Council of Europe's *"supreme authority"* (Article I "Establishment of the Bank" of the CEB's Articles of Agreement). The Council of Europe is kept regularly informed of the CEB's activities and its Secretary General plays an important role in issuing an opinion on admissibility from a political and social point of view for every project submitted to the CEB's Administrative Council for approval.

In this context, successive Council of Europe Summits, held at the highest political level of Heads of State and Government, have each given new impetus to the CEB's action and contributed to shaping its current identity as the social development bank in Europe. The third of these summits, held in Warsaw in 2005, invited the CEB to contribute in its own way to the development of a free, democratic and socially cohesive European society and concretely resulted in the introduction of human rights safeguards in its Loan and Project Financing Policy and Environmental and Social Safeguards Policy.

Thus, acting within the framework of the Council of Europe, the CEB supports its principles, values and overall objectives. The Bank's approach in terms of social responsibility draws upon the principles enshrined in the Council of Europe's Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms and European Social Charter.

Within this framework, the CEB considers that the risks associated with incidents of child labour, forced or compulsory labour or violations of rights of indigenous peoples to be non-applicable in its countries of operation, themselves also members of the Council of Europe and, for a significant number of them, the European Union - nonetheless, the CEB deploys thorough screening mechanisms and would not knowingly finance projects presenting these risks.

412-3 Significant investment agreements and contracts that include human rights clauses or that underwent human rights screening
In accordance with the CEB's Loan Regulations, which constitute the general conditions governing all the CEB's loans, in the event that the implementation of a project financed by the CEB should lead to any violation of the Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms or the European Social Charter, the CEB may suspend/cancel undisbursed loan amounts under the CEB loan regulations and/or demand early reimbursement of disbursed amounts.

LOCAL COMMUNITIES – GRI 413

Management approach
413-1 Operations with local community engagement, impact assessments and development programs
413-2 Operations with significant actual and potential negative impacts on local communities
Loans to local communities can be made on a direct basis or via on-lending through a financial institution. Given the specificity of the CEB's overarching social mission, the Bank's loans are to be considered for the most part and in more general terms as resulting in tangible "community engagement", since the final beneficiaries of CEB loans are members of local communities in the Bank's member states.

With respect to the issue of potential negative impacts, the CEB's Environmental and Social Safeguards Policy in particular *"requires the Borrower to address Project-related Community Health and Safety matters and Stakeholder Information and Consultation"*.

Over the course of 2019, it was brought to the Bank's attention that three of the projects it supports have the potential to trigger some negative impacts on local communities which were not foreseen during project screening, i.e. appraisal phase.

SOCIO-ECONOMIC COMPLIANCE – GRI 419

Management approach
All projects undergo compliance due diligence. Banks that partner with the CEB for on-lending use "Know Your Customer" questionnaires.

419-1 Non-compliance with laws and regulations in the social and economic area
None.

Specific Disclosures

CORPORATE IMPACTS

ECONOMIC – GRI 200

ECONOMIC PERFORMANCE – GRI 201

Management approach
201-3 Defined benefit plan obligations and other retirement plans
The CEB's Pension Schemes apply to staff members holding indefinite-term or fixed-term appointments and who have a minimum of 10 years of service. The Bank guarantees the payment of a lifetime pension for its retired staff members. The pension entitlement starts as of age 65 – except for those staff members hired prior to 1/1/2014, where the entitlement can start as of age 60.

In order to ensure the long-term economic performance and sustainability of its pension scheme, the CEB has adopted rigorous and sound assessment mechanisms, which are evaluated by external actuaries and follow international accounting standards (IAS).

An Advisory Pension Committee meets twice a year and may advise on proposals relating to the administration of the pension schemes such as the interpretation of the pension scheme rules, the assessment of the actuarial equilibrium of the schemes, the actuarial assumption underlying the pension scheme liabilities, and the appointment of the Bank's actuarial adviser.

Both the Advisory Pension Committee and the actuarial assessment provide the necessary checks and balances to ensure the financial soundness and sustainability of the pension schemes.

External auditors also review the methodology and the assumptions used by the CEB's actuaries to obtain the actuarial valuation of the post-employment benefits related to the retirement plan and to the other related post-employment obligations, in line with IAS 19 and the financial information disclosed in the financial statements.

ENVIRONMENTAL – GRI 300

Management approach (Materials 301 – Energy 302 – Water 303 –Emissions 305 – Effluents and Waste 306 – Supplier Environmental Assessment 308)
Since 2017, the CEB has been working with GreenFlex and its "custom-made" GreenFlex IQ platform to obtain more a precise measurement of some environmental indicators (especially energy metrics) and to extend the environmental management approach to new topics: logistics, indirect GHG emissions (life-cycle analysis of goods, e.g. IT equipment), non-physical services, water consumption, etc. As a result, the precision of the carbon footprint has been improved and its perimeter extended.

In 2018, the CEB started building out a more comprehensive Environmental Management System (e.g. responsibilities, timeline, KPIs) to reduce its environmental impact and increase its operating efficiency. In 2019, this was supplemented by the Governor's Environmental Statement laying out specific areas for improvement and goals.

MATERIALS – GRI 301

301-1 Materials used by weight or volume
In 2019, the CEB used 5.67 tonnes of office paper (non-renewable or not specified), compared to 6.62 tonnes in 2018 and 7.25 tonnes in 2017.
The CEB staff and visitors consumed 6 912 plastic water bottles of 50 cl (non-renewable or not specified) in 2019; against 8 328 in 2018 and 8 816 in 2017.

At the end of 2019, the Bank introduced water fountains and phased out the supply of bottled water in meeting rooms.

301-2 Recycled input materials used
301-3 Reclaimed products and their packaging materials
As a non-physical service provider, the CEB is not concerned by this topic.

ENERGY – GRI 302

Management approach (additional information)
The CEB's policy is to strike a balance between minimising its environmental footprint while offering good working conditions to its staff. The CEB is located in a historic building which was not designed according to modern energy efficiency standards. However, the CEB's facility management aims to progressively improve the building's energy efficiency by phased refurbishment and the replacement of energy intensive equipment.

302-1 Energy consumption within the organisation
Energy consumption by type over 2017 - 2019

	2017	2018	2019	Comment
Electricity in MWh	862	788	705	
Heating in tonnes of steam	1 245	1 162	1 094	
Cooling in MWh cold	36.8	33.6	38.7	
Fuel in litres	3 458	4 118	2 934	CEB service vehicles

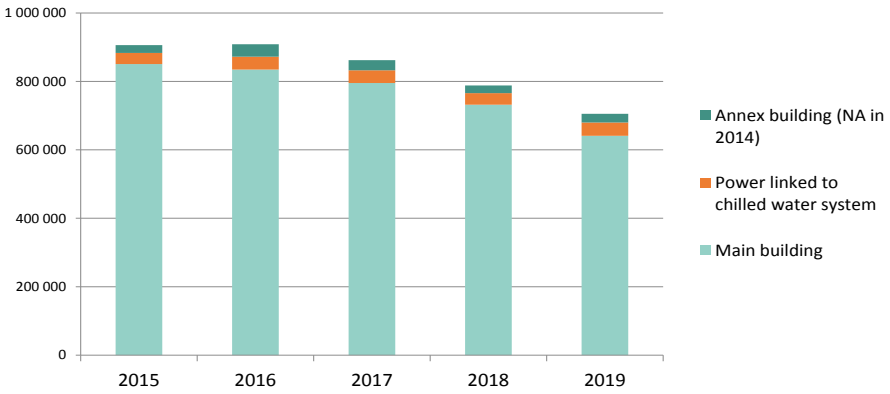
302-2 Energy consumption outside of the organisation
The CEB being an organisation located in a single building, energy consumption outside the CEB mainly stems from business travel (see GRI – 305).

302-3 Energy intensity
The CEB being a non-physical service provider, the energy intensity ratio is presented per employee (where the number of employees is 206), and also per square meter (where the total office space is 7 600 m²).

To calculate the two energy intensity ratios below, the electricity consumed was taken as a basis (i.e. heating and cooling is excluded). Energy intensity 2017 - 2019:

	2017	2018	2019
Energy intensity (kWh / employee)	4 376	3 826	3 424
Energy intensity (kWh / m²)	113	104	93

302-4 Reduction of energy consumption
Figure – 22% reduction in energy consumption over 2015-2019, electricity (kWh)



WATER – GRI 303

303-1 Water withdrawal by source
Municipal water use: 2 250 m3 in 2019 (2 250 m3 in 2018 & 2 595 m^3 in 2017).

303-2 Water sources significantly affected by withdrawal of water
All the water consumed by the CEB comes from municipal water in a closed-loop system, hence there is no water source significantly affected by withdrawal.

EMISSIONS – GRI 305

Management approach (additional information)
The CEB is committed to improving the reduction of emissions from different sources such as day-to-day activity, business travel or facilities maintenance.

Working with GreenFlex and using its "custom-made" GreenFlex IQ platform enabled the CEB to obtain a precise measurement of some environmental indicators (especially energy metrics) which feed into the environmental management approach. To measure the 2019 emissions, the following changes and improvements were made:

- Losses from the distribution of electricity are now taken into account, also retroactively for 2018.
- As of 2019, an updated 'emission factor' for electricity is used, reflecting the decreasing carbon footprint of electricity produced in France - compared to the 2014 emission factor used previously.
- IT equipment is now included in the carbon assessment, also retroactively for 2018.
- As of 2019, an updated 'emission factor' for waste is used, assuming an increased carbon footprint for waste treatment.

As a result, the quality of both the data and the calculation of related GHG emissions has further improved.

The methodology for assessing the GHG emissions follows Bilan Carbone®, the official French methodology for calculating the GHG emissions of organisations according to the latest international references (GHG Protocol, ISO 14069, Carbon Disclosure Project etc.), in its version 8 dated December 2017.

The *Bilan Carbone* approach used to define the CEB's organisational scope follows the *"operational control"* methodology, meaning that *"emissions from installations operated by the organization are taken into account."*

Further information can be found on the English website of the French Agency for the Environment and Energy Efficiency (ADEME).

The base year for 305-1, 305-2, 305-3 and 305-4 is 2019.

305-1 Direct (Scope 1) GHG emissions
Gross direct (Scope 1) GHG emissions: 8 metric tonnes of CO_2 equivalent.
All the CEB's gross direct GHG emissions are associated with the vehicles operated by the CEB.

305-2 Energy indirect (Scope 2) GHG emissions
Gross location-based energy indirect (Scope 2) GHG emissions: 185 tonnes of CO_2 equivalent.
The CEB's gross location-based energy indirect GHG emissions are associated with the electricity consumption (40t CO2 eq) and the municipal heating and cooling systems (145t CO_2 eq).

305-3 Other indirect (Scope 3) GHG emissions
Gross other indirect (Scope 3) GHG emissions: 672 tonnes of CO_2 equivalent.
The CEB's gross other indirect GHG emissions are mainly associated with the goods and services bought and used by the organisation, and the emissions linked to the fuels of the energy consumed (not included in scope 2), business travel, employee commuting and IT equipment.
The CEB's office building assets are not taken into account as the building dates back to the 19th century. The amortization period is therefore long past.

305-4 GHG emissions intensity
As the CEB is a non-physical service provider, the GHG emissions intensity ratio is presented per employee (where the number of employees is 206). All types of GHG emissions are included (i.e. scopes 1, 2 and 3).
2019 GHG emissions intensity ratio for the organisation: 4.2 CO_{2eq}/employee, based on the *Bilan Carbone* methodology.

305-5 Reduction of GHG emissions (in tonnes of CO_{2eq})

Scope	GHG sources	2015	2016	2017*	2018	2019
Scope 1	Own service vehicles	4	33	10	12	8
Scope 2	Heating & cooling	143	139	187	175	145
	Electricity consumption	50	48	65	59	40**
Scope 3	Business travel, incl. taxi	763	616	507	561	466
	Home-to-work commuting	41	44	76	84	80
	Paper & consumables	12	9	88	92	88
	Waste & water disposal	4	4	7	7	33**
	IT equipment	-	-	-	5	5

** Since 2017, a new methodology has been used to calculate GHG emissions. For more information please see the CEB's CSR Report 2017, page 29. ** Updated emission factors used*

EFFLUENTS AND WASTE – GRI 306

306-1 Water discharge by quality and destination

Based on the public information about the municipal water network of Paris, and assuming that about one fifth of the water used by the CEB is not discharged:

- Approximate volume of water discharges: around 1 800 m^3 in 2019 (2018: 1 800 m^3, 2017: 2 000 m^3)

- Destination of water discharge: municipal water treatment plant
- Quality of water discharges: domestic waste water
- The water discharges will be used again in the municipal water system

306-2 Waste by type and disposal method
Total weight of non-hazardous waste: municipal waste of 149 tonnes, with any disposal methods except reuse, recycling and composting (2018: 145 tonnes, 2017: 143 tonnes).

At the end of 2019, an improved waste recycling scheme was introduced at the CEB's premises, enabling staff to sort for paper, plastic and cans, batteries and light bulbs, coffee capsules and other 'non-recyclable' waste. The scheme will be fully operational in 2020.

SUPPLIER ENVIRONMENTAL ASSESSMENT – GRI 308

Management approach
The organisation's supply chain for its own operational needs is governed by the Guidelines on the Internal Procurement of Services, Supplies and Works by the CEB. The related Internal Procurement Procedures were updated in 2017.
In addition to this, the Environmental and Social Safeguards Policy which is complemented by the Environmental Statement of 26 July 2019, underlines the importance of enhancing environmental and social considerations in procurement decisions for its own operational needs.

308-2 Negative environmental impacts in the supply chain and actions taken
As a non-physical service provider, the CEB's 'negative impact' from its supply chain, as explained above, is mainly limited to its energy consumption, travel, paper and office material bought and waste produced.
For the actions taken on those items in the course of 2019, please see the main body of the 2019 Annual CSR Report.

SOCIAL – GRI 400

EMPLOYMENT – GRI 401

Management approach

The Bank supports measures that help maintain and develop its staff members. When staff members join the CEB, they are immediately considered as part of their teams and benefit from the same resources in terms of training and guidance on their development needs as any other staff member, regardless of their contract type or grade. In 2019, the CEB continued to rely on its staff members' high level of expertise, with an average age of 48 years, and an average tenure of 11 years (10 years for men and 13 years for women).
The CEB also seeks to attract talented people through a recruitment process and procedures which provide clarity, dialogue, transparency, contractual clarification and flexibility. The recruitment process at the Bank follows different steps including preliminary selection, assessment, and interviews. Newly hired staff members also participate in an induction session to help them integrate the Bank smoothly and meet their peers.

401-1 New employee hires and employee turnover
The turnover is defined as the total number of Bank staff leaving the organisation in a given financial year divided by the total population in the same year. In 2019, the CEB's turnover rate was 6.31%. The CEB's low turnover is rather similar to other International Organisations with similar contractual policies.
Any national of one of the Bank's member states may apply for employment. Nationals of countries that have joined since 1994 are particularly encouraged to apply. A total of 14 new hires (50% women and 50% men) joined the bank from 7 different nationalities. Out of the 14 new hires, one was managerial staff (man), 9 were professional staff (63% women and 37% men) and 5 were support staff (40% women and 60% men). Out of the 13 staff departures, 10 were professional staff (50% women and 50% men) and 3 were support staff (100% women). This low turnover rate is a consequence of the Bank having a large number of staff members on indefinite-term contracts who develop their careers at the Bank over long periods of time.

401-2 Benefits provided to full-time employees that are not provided to temporary or part-time employees
Part time staff members receive the same benefits as full time staff members.

Staff members on temporary contracts whose duration does not exceed 9 months per year are not eligible for all the benefits received by staff members, such as bonuses, basic family allowance, education allowance, expatriation allowance (although temporary staff members are eligible for a residence allowance).

401-3 Parental leave

The table below summarises 2019 data for parental leave by total number of women and men.

	Women	Men
Employees entitled to parental leave	5	2
Employees taking parental leave	5	2
Employees returning to work in the reporting period after parental leave ended	5	2
Employees returning to work after parental leave ended that were still employed 12 months after their return to work	5	2
Return to work & retention rate of employees that took parental leave	100%	100%

LABOUR/MANAGEMENT RELATIONS – GRI 402

Management approach
Based on the CEB's legal status, as an international finance institution with its privileges and immunities, neither the host country's labour laws nor its other member countries' labour laws apply to its staff members. The Articles of Agreement (Article XI, section 1, d.) provide that *"[t]he Council of Europe Staff Regulations shall be applicable to the staff of the Bank in any matter not covered by a specific decision of the Administrative Council."* In other words, the Staff Regulations of the Council of Europe, as modified from time to time, automatically apply to the staff members of the Bank, except if the Administrative Council (AC) has adopted a specific decision in order for the Bank to have its own applicable provision(s) in a given area. In some instances, the Bank has its own needs due to its activity and size. If there is such a need, the Governor will submit a proposal to the AC in the form of a Resolution for adoption. Once the Bank has adopted its own provision(s), any further modification in this area also needs to be approved by the AC.

As further outlined below, the CEB provides its staff members with a comprehensive internal justice system to resolve and provide redress for staff's issues and grievances using informal and formal mechanisms.

402-1 Minimum notice periods regarding operational changes
There is no system of collective bargaining agreements and, as stated above, the staff members' employment related issues are governed by the Staff Regulations and their implementing rules.

For termination notices, reference is made to Articles 17 and 23 of the Staff Regulations, as well as to Articles 11 and 14 of Appendix II to the Staff Regulations. As to operational changes, particular reference is made to abolition of post (Article 23.b.i) and internal transfers and secondments (Article 5 of Appendix II to the Staff Regulations).

OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY – GRI 403

Management approach
The CEB continues to develop initiatives that provide its staff members with a safe and healthy working environment.

Not only are working conditions taken into account, but staff well-being is also included in many communication and management training sessions. For many years now, the Bank has trained volunteer staff members to participate in the first aid programme and in the business continuity plan. A total of 21% of staff members are therefore trained in emergency first aid measures and fire safety. In addition, the CEB's travel management programme provides staff members who travel for professional reasons with travel management systems and services. The CEB offers its staff 24hour/7day services from *International SOS* in order to provide safety information and assistance in case of an emergency situation during travel.

The CEB also offers its staff flexible working hours through regular or occasional teleworking. Occasional teleworking: not exceeding 20 working days per calendar year. Regular teleworking: not exceeding 1 day per week and/or 5 days per month. In 2019, a total of 31 staff members were teleworking on a regular basis and 110 staff members were on occasional teleworking.

Furthermore, staff members have the opportunity to maintain physical fitness through regular sports practice in the Bank's on-site sports facilities, thereby creating a pleasant atmosphere through informal get-togethers, all of which has a positive influence on the Bank's social climate. Every year since 2009, half of the Bank's staff members have taken advantage of these facilities available at the CEB.

403-1 Workers representation in formal joint management–worker health and safety committees
The Health and Safety Committee is composed of:

- A chair appointed annually by the Governor
- The Head of the Human Resources Division or his/her representative
- The Head of the Facility Management & Security Division or his/her representative
- The Head of the Operational Risks Division or his/ her representative
- Two representatives appointed by the Staff Committee or their substitutes
- The CEB's Medical Officer

The Health and Safety Committee may, after the Governor's consent, consult any qualified person within or outside the CEB.

403-2 Types of injury and rates of injury, occupational diseases, lost days, and absenteeism, and number of work-related fatalities
Staff members may be on uncertified leave for health reasons up to 4 days per year. They may also benefit from 6 days per child to take care of their children under the age of 16 (subject to medical certificates under certain conditions). The total period of absence for health reasons cannot exceed 36 months (or until stabilisation of the staff member's state of health in case of work accident or occupational disease). Staff members may also be granted additional days in case of serious illness of their spouse/ partner, children and parents (up to 3 days per year for each case).

The Bank monitors its absenteeism rate on quarterly and annual bases through its key performance indicators.

As at 31 December 2019, the rate of short term absenteeism stood at an average of 12.78 days per staff member per year for short term illnesses.

Only 4% of staff were on long-term illness, which is below the 5% key performance indicator.

TRAINING AND EDUCATION – GRI 404

Management approach
Staff members have access to training in four broad areas of skills: language, technical, information technology (IT) and core competencies (soft skills). These actions not only enhance staff skills but also help contribute to the development of both the Bank's internal values and its management culture in line with current best practices. The development tool contributes to the identification of needed skills. Staff training and development are part of good management practices and provide a basis for mobility.

404-1 Average hours of training per year per employee
In 2019, on average, staff members spent 1 day in training – about the same time for women and men.

404-2 Programs upgrading employee skills and transition assistance programmes
Constant changes in the outside environment impact each and every organisation: there is therefore a need for adjusted training and development to help the workforce remain competitive and respond quickly to these changes. The CEB has organised an increasing amount of in-house inter-disciplinary team training in technical and communication areas, thereby enhancing knowledge transfer and team cooperation. Staff members' training and development are fundamental to keeping the workforce engaged and ready to face future challenges. In 2019, 85% of staff participated in training, whether language, technical or managerial. 60% of training participants followed core competencies training while 30% followed language training and 10% followed technical training. The CEB also offers its staff members the opportunity to follow a speciality certification programme enabling them to reinforce their knowledge or acquire life-long education certificates.

The CEB aims to keep its staff employable and flexible through targeted staff development. The appraisal system, which includes both performance and development reviews, enables the Human Resources teams to move towards a more strategic partnership with both managers and staff by keeping abreast of needed skillsets, identifying job bridges and building better customised and efficient training paths. During the development review, the technical and behavioural competencies of staff members are assessed by the managers.

404-3 Percentage of employees receiving regular performance and career development reviews
All staff members no longer in their probationary period must undergo both an annual performance review and a development review. Staff members in their probationary period must undergo more frequent performance reviews.

DIVERSITY AND EQUAL OPPORTUNITY – GRI 405

Management approach
The Bank's increasing activities underscore the enduring objectives of HR management at the Bank: (i) to attract and retain staff of the highest quality with a diversity of gender and nationalities, and appropriate skills, experience, and career preferences; and (ii) to manage staff efficiently, in an environment that rewards excellence, fosters teamwork and promotes diversity, inclusion and fairness.

The Staff Regulations establish the principle of non-discrimination in various domains. In effect, the concept of diversity covers a wide variety of individual and cultural characteristics linked to age, sexual orientation, racial, ethnic or social origin, colour, nationality, handicap, marital or parental status, gender, as well as political, philosophical and religious opinions. All these components are naturally important, but the main focus generally retained by international organisations is on gender and national diversity.

a. Gender: In the event of equal merit between a woman and a man, both of whom are candidates in an external recruitment or internal competition procedure, preference shall be given to the candidate of the gender which is

under-represented in the grade and category to which the vacancy belongs. One gender is under-represented in relation to the other when the proportion of staff of that gender in the grade and category to which the vacancy belongs is below 40 percent. Although women are generally well represented at the Bank, efforts are undertaken to enhance the representation of women at senior levels and in management positions.

b. National diversity: Since the Bank's objective is to recruit its staff from the widest possible geographical base (assuming the requirement for high standards of efficiency and technical competency are met), the benchmark for an equitable breakdown of nationalities across the workforce could be set according to the share of the capital subscribed by each member state.

405-1-Diversity of governance bodies and employees
While the concept of "diversity" covers a wide variety of individual and cultural characteristics, the CEB's main areas of focus, as is generally the case with other international organisations, are on national diversity and gender.

At 31 December 2019, 33 out of 41 CEB member countries were represented among the 206 staff members. Each country is also represented on the Governing Board and in the Administrative Council.

In terms of gender, as at 31 December 2019, the CEB had one female Vice-Governor (25% of its appointed officials) and three women (20%) on its Management team. The Administrative Council is currently chaired by a woman and the Governing Board by a man.

The Bank's workforce is made up of 206 staff members (95 men - 46% and 111 women - 54%). Of the 206 staff members, 143 are professional staff (79 men - 55% and 64 women - 45%) and 63 are support staff (16 men - 25% and 47 women - 75%).

405-2 Ratio of basic salary and remuneration of women to men
The average grade level of men is grade A3 step 3 while for women, the average grade level is A1 step 7. For more information see the salary grade.

NON-DISCRIMINATION – GRI 406

Management approach
The Staff Regulations establish the principle of non-discrimination and prohibits the show of any illicit discrimination based on age, sexual orientation, racial, ethnic or social origin, colour, nationality, handicap, marital or parental status, gender, as well as political, philosophical and religious opinions.

The principles of respect for diversity and non-tolerance of discrimination are also enshrined in the Codes of Conduct. Furthermore, the CEB has a protection of dignity at work policy.

406-1 Incidents of discrimination and corrective actions taken
No incident of discrimination filed.

Crédits photos :

Couverture : Maica - Manon Allard - Ewa Olek ; p. 2 : skynesher ; p.5-6-13-15-19-20-28-32-33 : Sylvie Dupic ; p.7 : Lazar Obradovic ; p.11 : CEB ; p.16 : Anchiy ; p.18 : Fred Guerdin ; p.21 : CEB ; p.23 : Michele Cirillo ; p.24 : Avatar_023 ; p.26 : Anna Bryukhanova ; p.35 : Sami Sert ; p.38 : monkeybusinessimages

Production : Carré communication

CEB
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 47 55 55 00
Fax : +33 (0)1 47 55 03 38
Swift : CEFPFRPP
www.coebank.org